

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:      Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

## NOTES DE VOYAGE, ETC.

---

Les Bostonnais à la Beauce, 1775.—Dinde rôtie.—Vin d'Espagne.—Saint Igan.—L'Enfer.—Brise-culottes.—Saint-George.—Saint-François.—Saint-Joseph.—Sainte-Marie.

*“ Dimanche, 5 novembre 1775. On apprit ce jour, que M. Robicho<sup>1</sup> avait été fait prisonnier : grande panique s'en suivit parmi les paysans menacés par les Anglais, s'ils refusaient de secourir Québec.*

*Nous arrivâmes à la Chapelle de Sainte-Marie où nous fîmes bombance. Dinde rôtie excellent. Vin d'Espagne.*

(Journal tenu par le Dr. Isaac Senter, médecin et chirurgien dans l'armée d'Arnold.)

La fête de la Toussaint, dit la tradition, ne fut pas particulièrement gaie à la Beauce, en 1775. Il y avait plus que les prières et les funèbres chants de l'église pour les saints du martyrologe : une si terrible préoccupation régnait sur le sort des vivants que l'on avait peu de temps pour penser aux morts ; car ce jour même après la messe, campait en face du lieu saint, sur la rive de la Chaudière, une soldatesque déguenillée et affamée que la renommée peignait comme plus impitoyable, plus féroce que les Huns d'Attila. Sainte-Marie, qui n'avait pas donnée dans les vellétés révolutionnaires de Saint-François et de Saint-Joseph, énergiquement

<sup>1</sup> M. les antiquaires auraient-ils la complaisance de nous dire ce qu'était ce M. Robicho ?

combattues par l'évêque Briand dans son mandement<sup>1</sup> du 22 mai 1775 avait raison de redouter l'arrivée de ce ramas de déserteurs de l'armée anglaise à Boston, décidés à porter le fer et le feu au sein même de la province anglaise de Québec. Les Canadiens d'alors n'avaient pas, paraît-il, plus de confiance dans les yankees de 1775, que leurs descendants n'en ont eu dans ceux qui les ont suivis, après un siècle d'expérience. Ni les mielleuses promesses des délégués du congrès, Franklin, Chase, Carroll; ni la voix de sirène de Lafayette, n'avaient pu faire opter pour la république, ce peuple qui adhérerait encore si fermement à la monarchie, nonobstant les tracasseries et les injustices que les *nouveaux*

1 " *Jean-Olivier Briand, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège, Evêque de Québec....., A tous les peuples de cette colonie: Salut et Bénédiction,—*

" Une troupe de sujets, révoltés contre leur légitime Souverain, qui est en même temps le nôtre, vient de faire irruption dans cette province, moins dans l'espérance de s'y pouvoir soutenir que dans la vue de vous entraîner dans cette révolte, ou au moins de vous engager à ne pas vous opposer à leurs pernicieux desseins.

La bonté singulière et la douceur avec laquelle nous avons été gouvernés de la part de Sa Très-Gracieuse Majesté le roi George III, depuis que par le sort des armes nous avons été soumis à son empire: les faveurs récentes dont il vient de nous combler en nous rendant l'usage de nos lois, le libre exercice de notre religion et en nous faisant participer à tous les privilèges et avantages des sujets britanniques, suffiront sans doute pour exciter votre reconnaissance et votre zèle à soutenir les intérêts de la couronne de la Grande-Bretagne. Mais des motifs encore plus pressants doivent parler à votre cœur dans le moment présent. Vos serments, votre religion vous imposent une obligation indispensable de défendre de tout votre pouvoir, votre patrie et votre roi. Fermez donc, chers canadiens, les oreilles et n'écoutez pas les séditeux, qui cherchent à vous rendre malheureux et à étouffer dans vos cœurs les sentiments de soumission à vos légitimes supérieurs, que l'éducation et la religion y avaient gravés.

" Portez-vous avec joie à tout ce qui vous sera commandé de la part d'un gouverneur bienfaisant, qui n'a d'autres vues que vos intérêts et votre bonheur. Il ne s'agit pas de porter la guerre dans les Provinces éloignées: on vous demande seulement un coup de main pour repousser l'ennemi et empêcher l'invasion dont cette Province paraît menacée. La voix de la religion et celle de vos intérêts se trouvent réunies et nous assurent de votre zèle à défendre vos frontières et vos possessions.

" Donnée à Québec sous notre seing, le sceau de nos armes et la signature de notre secrétaire le 22 mai 1775.

" † J. OL. évêque de Québec,

" Par monseigneur,

" Signé: F. PERRAULT, ptre.

Plaçons maintenant en regard de ce patriotique mandement, l'allocution du colonel Arnold, adressée à quelques Canadiens et surtout aux Indiens qui habitaient Sartigan:

" Sartigan, 4 nov. 1775.—En réponse, dit Senter, à la pompeuse harangue qu'un chef sauvage prononça en présence du chef des rebelles, Arnold s'exprima comme suit: " Amis et frères," je m'estime fort heureux de rencontrer tant de mes frères, venus de différents points du grand pays, et plus heureux encore de vous rencontrer en amis et comme étant intéressés autant que nous dans le succès de cette expédition. Mes frères, nous sommes les enfants de ce peuple qui

2 Journal de Senter. Page 8.

*maîtres* avaient suscitées depuis la cession du pays. Le curé de Sainte-Marie, le Révd. messire Verreau, <sup>1</sup> dit la tradition, monta en chair à vêpres et exhorta ses ouailles à héberger ceux des soldats d'Arnold, qui n'avaient pu se procurer de gîte, comme étant le seul parti à prendre dans cette triste conjoncture. La tradition ajoute de plus qu'une partie de l'armée d'invasion dina sans invitation au Manoir du seigneur Gabri Elzéar Tachereau lequel était absent et passait l'hiver à Québec.

a levé la hache contre nous. Il y a de cela plus de cent ans, nous étions tous comme une seule famille : de religion différente, nous vîmes en ce pays du contentement de notre roi. Nos pères ont acheté les terres des sauvages et sont devenus un grand peuple ; nombreux comme les étoiles du ciel.

" Nous avons ensemencé la terre, et nous sommes par notre industrie devenus riches. Maintenant, un nouveau souverain et ses *grands*, hommes pervers, veulent nous enlever, — sans notre permission, — nos terres et nos richesses.

" Cela nous a paru injuste et tous nos grands hommes, du fleuve Saint-Laurent au Mississipi, s'assemblèrent à Philadelphie, où ils s'entendirent et adressèrent au Roi une supplique, disant qu'ils agiraient en frères et combattraient pour lui, mais qu'ils ne consentiraient pas à céder leurs terres et leurs biens. Le Roi refusa d'obtempérer à notre prière, envoya une vaste armée à Boston et s'efforça d'ameuter contre nous nos frères du Canada. L'armée du Roi, à Boston, investit les campagnes et les demeures et tua grand nombre de femmes et d'enfants, au sein de leurs paisibles occupations. Les Bostonnais firent appel à leurs frères des campagnes : ils volèrent à notre secours ; en six jours, ils levèrent une armée de cinquante mille hommes, chassant les troupes du Roi qui se réfugièrent à bord de leurs vaisseaux, tuèrent ou blessèrent quinze cents de leurs hommes. Depuis cela, elles n'osèrent franchir les limites de Boston.

" Maintenant nous apprenons que les Français et les Indiens du Canada se plaignent à nous de ce que les troupes du Roi les tyrannissent et leur font payer très-cher le rhum, etc., et les excitent à prendre les armes contre les Bostonnais leurs frères qui ne leur ont jamais fait de mal. Conformément aux vœux des Français et des Indiens, nos frères, nous sommes venus à leur aide avec l'intention d'expulser les soldats du roi : une fois ces derniers expulsés, nous retournerons en notre pays et laisserons cette contrée, à la paisible jouissance de ses habitants. Si les Indiens, nos frères, veulent se joindre à nous, nous leur en saurons fort gré ; nous leur accorderons par mois une portugaise, deux piastres de prime, avec provisions de bouche et le privilège de se choisir des chefs militaires pour leur commander."

Senter ajoute que ces promesses séduisantes — *où le rhum à bon marché était pour quelque chose* — eurent l'effet désiré ; cinquante Indiens prirent leurs canots et se mirent en route.

<sup>1</sup> Messire Jean Marie Verreau, né le 22 mars 1740, au Château-Richer, fils de François Verreau et d'Elizabeth Gagnon ; ordonné, le 25 août 1766 ; premier curé résident de Sainte-Marie de la Beauce, en 1766. Messire Verreau semble avoir remplacé le récollet Claude Loiseau, en religion frère Théodore, missionnaire à Ste. Marie et à St. Joseph en 1762, lequel avait succédé au récollet Claude Cliche, connu en religion sous le nom de "Frère Didace" ; lequel était missionnaire en 1759 à Sainte-Marie et à Saint-Joseph de la Beauce, il mourut le 7 février 1780.

En 1785, la paroisse paraît avoir été desservie par Messire J. Maurice Jean, en 1786, par Messire Jos. Deguise, en 1795, par Messire Jos. Lelièvre-Duval, lequel devint plus tard aumônier du Régiment Royal Canadien et mourut à Repentigny en 1807.

Le respectable messire Verreau mourut 19 août 1817, âgé de 78 ans, à Saint-Thomas, dont il avait été le curé depuis 1796 ; en 1796, Messire Antoine Vallade, né à Blois, le 8 septembre, 1768, prenait la cure de Sainte-Marie, où il décéda, le 2 juillet 1839, âgé de 70 ans.

Je dis que ceci se passait le premier novembre 1775 (jour de la Toussaint), parce que je n'aime pas à me quereller avec cette antique et vénérable Dame, qui a nom la Tradition : mais une autre Dame non moins vénérable et antique, connue des poètes grecs sous celui de madame Clio <sup>1</sup> et que je nommerai tout simplement l'Histoire, fixe l'arrivée d'Arnold et de ses myrmydons à Sainte-Marie le 5 novembre 1775, un dimanche. On avait expédié le 7 Oct. à Québec avec des lettres à un ami d'Arnold que la ville recelait un allemand du nom de Jacquith et deux sauvages Penobscats du nom de Sabattis et Enneos. Ces coureurs de bois étaient munis d'un canot d'écorce et de provisions ; ils connaissaient le pays comme les canadiens eux mêmes.

Isaac Senter, médecin de l'armée envahissante, dit positivement dans son journal que j'ai cité en tête, que ce copieux dîner de "dinde rôtie, arrosé de vin d'Espagne" du bon Benecarlo ou du vieux Porte sans doute,—dont il conserva si agréable souvenance, avait lieu à la chapelle de Sainte-Marie.

Le Révd- messire Verreau, qui avait montré sa sollicitude pour le bien être des simples soldats, n'aurait pas, ce semble, oublié les redoutables chefs de l'armée d'invasion ; et vû la proverbiale hospitalité du curé des campagnes en Canada, il nous est permis de croire que, faisant contre fortune bon cœur, le dit messire avait à sa table, ce jour là, peut-être le général-en-chef Arnold, le chapelain des troupes, le Révd. Samuel Spring, le Dr. Senter, quelques officiers marquants, tels que le Lieut.-Col. Greene, le capitaine Morgan, Aavon, Burr, volontaire âgé alors de dix neuf ans si fameux par la suite et son ami le major Mathias Ogden : l'armée d'Arnold, comme l'on sait, avait quitté Cambridge, près de Boston, le 13 septembre précédent, forte de 1,100 hommes. <sup>2</sup> Après la défection causée par

1 Clio était la muse de l'Histoire.

2 Le Lieutenant-Colonel Greene du Rhode Island, succéda comme second officier en grade, au Lieutenant-Colonel R. Enos. Les majors étaient M. J. Meigs, du Connecticut ; L. Timothy Bigelow, du Massachusetts. Les carabiniers de la Virginie étaient conduits par le Capitaine Morgan, Humphrey et Hette. Hendricks était à la tête d'une compagnie de la Pensylvanie ; Thayer en commandait une du Rhode Island. Thayer, Arnold, Melvin, Senter, Meigs, Dearborn, Henry ont tous laissé, chacun un *Journal* de la compagnie. Le Commandant de l'expédition, Arnold, qui était souvent venu à Québec, trafiquer sur les chevaux, avait des instructions pacifiques et conciliantes à l'adresse des Canadiens, de la part de l'illustre Washington : il lui était de plus spécialement enjoint d'avoir toutes espèces de bons procédés, pour le jeune Pitt, fils du célèbre Lord Chatham, qui s'était montré l'ami des rebelles au parlement anglais, dans le cas où il serait fait prisonnier. Ce jeune homme servait alors dans un régiment anglais en Amérique ; plus tard, il devint le célèbre ministre Pitt. Les bonnes intentions de Washington, furent sans effet, car Lord Chatham désapprouvant la politique du Roi, en Amérique, avait déjà rappelé son fils chéri, et Sir Guy Carleton en anticipation du rappel, l'avait envoyé en Angleterre porteur de dépêches.

le colonel Roger Enos, qui, avec trois compagnies, rebroussa chemin, le 25 Octobre. Le gros de la bande, réduite aux dernières extrémités, par le froid, la fatigue et la faim, (scènes que nous avons retracées ailleurs) arriva, après des fatigues inouïes, souvent dans l'eau jusqu'à la ceinture, exténuée par la faim, le 4 novembre, à un endroit de la Beauce, que les sauvages appellent *Satigan* les Anglais *Sartigan*, et Jean-Baptiste, qui ne manque jamais l'occasion d'enrichir le calendrier de quelque nouveau saint, *Saint Igan*.

Ces transformations de nom se rencontrent à la Beauce et ailleurs; ainsi les côtes entre Ste. Marie et Ste. Marguerite se nomment *Serasto* ou *St. Rasto*, selon la dévotion des individus, <sup>1</sup> avec le temps, on en viendra à *St. Roustaud* peut-être. *St. Roustaud*, au reste vaudra bien *Saint-Morissette* (*Sommerset*) ou *Saint Fold* (*Stanfold*) et pour passer du sacré au profane, notons quelques autres localité nanties de pittoresques sobriquets tels par exemple, que les lieux suivants où il nous a été donné de pérégriner; *L'Enfer*,—*Brise-culotte*,—*Vide-poche*,—*Frappe-sac*. Tremblez, infortunés voyageurs, que la nuit surprendra dans les hôtelleries, de ces sombres endroits! si vous n'éprouvez pas toutes les horreurs de l'enfer du Dante, où l'espoir n'entra jamais, vous y subirez à coup sûr celui de la faim. Pour vous, ni "Dinde rôtie,—ni Vin d'Espagne" *Experto crede*. Mais revenons au Curé de Ste. Marie et à ses pensionnaires en 1775.

Le lendemain du copieux dîner, le 6 novembre, le général Arnold débarrassa Sainte-Marie de ses soldats jusqu'au dernier, non

<sup>1</sup> La chapelle vôtive bâtie en 1778 par Madame Taschereau et son fils le seigneur G. E. Taschereau, grand père du Juge Jean T. Taschereau de Québec, fut détruite par le feu en août 1826, ou 1827: la nouvelle fut bâtie à quelque distance du Domaine, par la famille Taschereau en 1830; ses voûtes servent de lieu de sépulture aux membres de cette famille. Chaque année à la fête patronale (le 26 juillet) les curés des paroisses environnantes viennent y dire la messe et les populations s'y portent en foule. Pour ne pas dérober le moindre fleuron de la couronne de cette bonne Ste. Anne, qui a fait marcher droit tant de boiteux, voir clair tant de borgnes, guéri tant de rhumatismes, je rappellerai ici un incident miraculeux où son intercession fut invoquée au siècle dernier, par une des châtelaines du manoir. "Les soleils d'avril avaient gonflé la Chaudière, qui débordait de toutes parts, menaçant de tout engloutir; dans cette extrémité, une des jeunes châtelaines, Delle M..... T.....s'avisait de faire placer la statue de Sainte Anne, à quelques pieds au delà du torrent débordé lui adressant l'invocation suivante "*Ste Anne, si vous n'y prenez garde, la rivière va vous mouiller les pieds et vous emporter*," aussitôt la rivière cessa de monter et l'eau se retira. Voilà un incident à l'adresse des nombreux pèlerins à la chapelle Ste. Anne, à Ste. Marie, qu'en ma qualité de chroniqueur, je ne pouvais sans crime omettre. La miraculeuse statue, échappée à l'incendie de 1827, est la même qui orne le fronton actuel de la nouvelle chapelle. Au moment où je revois ces lignes, les caveaux de l'historique chapelle s'ouvrent de nouveau pour réunir aux cendres d'une des fondatrices, Dame Julie Louise Taschereau, la plus jeune des filles du loyal seigneur G. E. Taschereau—morte en 1839, celles de son époux décédé le 18 janvier 1870 à Ste. Marie, Richard Achille Fortier, écuyer, médecin.

pendant sans avoir, noté en noir dans son carnet, le seigneur de céans, Gabriel-Elzéar Taschereau, fieffé royaliste. Le 7 novembre, barbouillés de boue, crottés jusqu'au yeux, *les sans culottes* d'Arnold, couchaient à quatre lieues de Québec, à Saint-Henri; et à onze heures du matin, le 8 novembre, (le 10 novembre selon Bancroft,) le corps expéditionnaire s'installait à la Pointe-Lévis; mais en anticipation de leur arrivée, le commandant anglais, en l'absence de Sir Guy Carleton, Cramabé, avait fort sagement fait venir, du côté de la ville, toutes les embarcations de Lévis; de sorte que la traversée du fleuve ne put s'opérer que le 13 novembre,

“ Pendant les horreurs d'une profonde nuit, ”

sans bruit, sans flambeaux, au moyen de trente canots d'écorce, montés par des sauvages qu'ils avaient engagés à Sartigan, sous la direction d'un traître—un M. Haulstead, <sup>1</sup> natif de Jersey et maintenant trafiquant de Québec. M. Haulstead entreprit les fonctions de pilote, dit Senter, dans cette périlleuse et difficile entreprise. Les canots, dont le point de départ était près des moulins (ceux du colonel Caldwell?) vers la Chaudière, firent trois voyages avant de compléter leur tâche, de neuf du soir à deux heures du matin. On débarqua à Wolfe's Cove (l'anse à Gilmour) et à Sillery, après avoir éludé la vigilance des deux vaisseaux de guerre anglais, le *Lizard* et le *Hunter* mouillés en rade, et dont les canots sillonnaient le fleuve en tous sens. On alluma dans une demeure sur le rivage un grand feu, où l'on se chauffa; puis, au jour, l'on traversa le plateau des Plaines d'Abraham et comme il eût été, dit encore le Dr. Senter, absurde de tenter de prendre Québec d'assaut, les troupes d'Arnold allèrent s'emparer de la belle villa du colonel Caldwell, *Sans bruit* sur le chemin Sainte-Foye et firent main basse sur les provisions de bouche que le colonel y possédait; Caldwell, comme l'on sait, officier distingué sous Wolfe en 1759, commandait la milice anglaise de Québec en 1775, et mourut en 1810. Il était le grand père de Sir Henry Caldwell, décédé à Londres, ces années dernières.

<sup>1</sup> C'est sans doute le même que le M. Halsted mentionné par Arnold, dans sa lettre au Congrès du 24 Janvier 1776 “*General Montgomery on his arrival in this country (Canada) was pleased to appoint M. John Halsted commissary: he is a gentleman who has been very active and zealous in our cause—is a merchant—I beg leave to recommend his being continued*”—Ce munitionnaire serait-il le même auquel le Col. Caldwell fait allusion dans sa lettre du 15 Juin 1776—*The 8th November they, (les Yankees) got to Point Levy where they took post, as also at my mill. The fellow whom I had employed to put the mill in order, and who was to have a share in the profits of it, turned out a great scoundrel, put me to great expense and has proved to be in the rebel interest... he afterwards was appointed their commissary of provision and acted in that position till the siege or blockade... was raised—6th May.*

A même date, Arnold envoya un détachement d'à peu près deux à trois cents hommes, jusqu'auprès des murs de Québec : lesquels par forme de défi, poussèrent trois *hourras*. Pendant deux à trois jours Arnold campa à une demi-lieue de Québec, faisant de *Sans bruit*, son quartier général. Mais, sur examen, trouvant sa poudre endommagée et que ses amunitions lui faisaient défaut, il retraits le 19 nov. jusqu'à la Pointe aux Trembles, pour y attendre l'arrivée du Général en chef de l'armée du Nord, le brigadier Richard Montgomery.

Le 3 décembre, Montgomery fier de ses lauriers au Fort St. Jean et maître de Montréal opérait sa jonction, avec son lieutenant à la Pointe aux Trembles, et ordonnait ce jour même une grande parade devant l'Eglise de cette paroisse des 675 "vétérans" d'Arnold, pour les complimenter, sur l'énergie, la persévérance et le succès qui avaient couronné leur tentative d'invasion, à travers les savanes, les stériles montagnes, les torrents qui séparaient le Maine et le Vermont du Canada. Puis leur ayant fait distribuer les uniformes et vêtements pillés dans les hangards du roi, à Montréal, et réunissant ses nombreuses cohortes au détachement d'Arnold et aux deux cents Canadiens du Colonel Livingstone, il descendit à Québec, affronter les baïonnettes anglaises et canadiennes aussi bien que les horreurs d'un hiver canadien ; l'on sait avec quel succès.

Puis, le Dr Senter dans son *Journal* fournit, comme les autres, le dénouement du drame sanglant, le 31 décembre 1775, à près de Ville, où tomba Montgomery et au Sault-au-Matelot où Arnold fut blessé au genou et mis en déroute. Revenons à la fertile vallée de la Chaudière.

Il est peu de sites en Canada, qui, pendant la belle saison, donnent une plus haute idée de richesses agricoles, que les quatre paroisses semées à la suite les unes des autres, sur les deux rives de la Chaudière, St. George,—St. François,—St. Joseph,—St. Marie.

St. George commence là où la Rivière-du-Loup rejoint la rivière Chaudière, à vingt lieues de Québec ; tout y parle du voisinage de la grande république fondée par Washington et Franklin ; l'on sent à chaque pas que l'on approche des *lignes* ou bornes entre le Canada et l'Union. Le mouvement de va-et-vient est plus animé : les enseignes des auberges sont écrites en langue anglaise ; les paysans oublient l'antique politesse française, vantent Lawrence Lowell, Bangor, Augusta, Watterville. Plusieurs chantiers de billots sont en opération dans les bois aux environs ; les fournitures et provisions s'obtiennent en Canada. Les propriétaires et les employés se reconnaissent par leurs feutres aux vastes bords,

leurs brillantes breloques, leur haute stature, leur longue figure et leurs bottes *malouines*. Ils boivent modérément, mais ils *guessent, chiquent, crachent* et jurent beaucoup. Les plus *avancés* parmi nos jeunes canadiens à leur retour chaque printemps des chantiers du Maine et des manufactures de Lowell, parlent un idiome qu'ils croient être l'anglais. Le vrai *chic yankee*, à mon idée, manque à la prononciation, si la joue est vierge de la succulente torquette de tabac : *chiquer et cracher* pour le Yankee, est un besoin, une institution. A tout prendre, Saint-Georges est une belle et grande paroisse : l'aisance des cultivateurs se remarque dans leurs longues maisons bien blanchies à la chaux, pleines d'enfants et de confort ; écuries, granges, remises tout est blanc, hors la classique porte rouge de grange. La seigneurie de Saint-George-Aubert-Gallion, appartient à l'opulente famille Pozer, dont un membre, M. Christian H. Pozer, avocat au barreau de Québec, représente le comté de Beauce au parlement provincial.

Saint-George-Aubert-Gallion fut concédé en fief le 24 sept. 1736 à Dame Veuve, Thérèse de la Lande Gayon, veuve de François-Aubert, en son vivant Conseiller au Conseil Supérieur de Québec : ce fief avoisinait celui de Fleury de la Georgendière, concédé le 23 sept. 1736.

Saint-François : voilà une fort populeuse paroisse ; c'est la Californie de la Beauce,—du Canada, dirais-je. Notre ami, le seigneur De Léry, vous en donnera des nouvelles. C'est vraiment frappant de voir l'impulsion que la découverte et l'exploitation du précieux métal ont communiquée à Saint-François.

L'on ne voit que résidences de mineurs, auberges de mineurs ; la voie publique est creusée sous vos pas, *tunellée* en différents endroits par les chercheurs d'or ; vous roulez, Dieu sait, sur combien de millions—poussière d'or, or en lingots, or dans le quartz, à vos côtés, là haut sur la montagne, sous vos pieds—de l'or partout. Votre œil vient-il de mesurer les profondeurs d'un ravin tout bouleversé, comme par l'effet d'un tremblement de terre ? Qu'est-ce que cela, vous demandez à votre charretier ?—Des excavations de mines, monsieur, dit-il.

Bientôt vous remarquez de vastes travaux dans le lit de la rivière même. Qu'est-ce ? dites-vous ? des excavations de mines, monsieur. Ici, c'est un petit château en pierre sur la rive ? la résidence des directeurs de la compagnie, vous dit-on. Là, c'est un superbe moulin à broyer le quartz. Plus tard vous franchissez successivement les deux célèbres rivières aurifères : la rivière Gilbert d'abord,—un peu plus loin, la rivière *famine*. Heureux coquins de la Beauce qui possédez ces deux Pactoles dont l'onde abrite des lingots valant

jusqu'à \$410 chaque. J'ai lu que dans la cathédrale de Mexico, pays célèbre pour ses mines d'argent, la principale lampe du sanctuaire était d'argent massif et assez vaste pour admettre dans l'intérieur à la fois huit hommes, pour la nettoyer ; voilà ce qui manque à l'église de Saint-François, l'Eldorado du Canada, une lampe d'or massif capable de contenir une ou plusieurs personnes pour la nettoyer, laquelle, ça va sans dire, serait présentée en don, par le millionnaire de l'endroit.

St. Joseph fut concédé en fief, par le roi de France le 23 septembre 1736, au sieur Fleury de la Georgendière, agent de la Compagnie des Indes, à condition d'ouvrir conjointement avec le sieur Pierre Rigaud de Vaudreuil, capitaine d'une compagnie d'infanterie et le sieur Thomas Jacques Taschereau, conseiller au conseil supérieur à Québec, tous deux concessionnaires du même jour, le premier de St. François—le second de Ste. Marie—un grand chemin, pour chevaux et voitures des rives du St. Laurent, à travers les dites trois concessions ; ces concessions portent *haute, moyenne et basse justice*. Les seigneurs Rigaud Vaudreuil—La Georgendière et Thomas Jacques Taschereau étaient beau-frères—Rigaud de Vaudreuil et La Georgendière échangèrent le même jour chacun, leur fief l'un contre l'autre.

Nous voilà au chef-lieu. Cours de justice, prison, avocats, shérif, de temps à autre un grand juge, une superbe cathédrale, <sup>1</sup> assise comme une reine, sur une colline, voilà ce que l'homme t'a fait, Saint-Joseph. Mais vous, vertes prairies d'été, guerêts à perte de vue, champs fécondés, chaque printemps, de l'alluvion de la rivière débordée, nouveau Nil, c'est de la main de Dieu que vous êtes tombés ; vous témoignez de son intarissable munificence et de sa bonté ! Les paysans de St. Joseph ont dans leur basse-cour, dans leurs porcs, moutons, volailles, avoine,—des mines plus précieuses que celles de St. François. Ils sont tous à l'aise : j'entends ceux qui sont industriels et économes de leur temps et de leur argent. Je m'incline devant ta prospérité, ô Saint-Joseph ; mais sans oublier les titres de ta belle voisine.

Ste. Marie.—Pourquoi des quatre opulentes paroisses échelonnées sur la rivière Chaudière, Ste. Marie m'impressionne-t-elle la plus favorablement ? En quoi consiste donc son charme ? Est-

<sup>1</sup> Les campagnes de la Beauce justifient encore à ce jour la description que Bancroft en traçait en 1839. " The party (Arnold,) followed the winding of the river to the parish of St. Mary, straggling through a flat and rich country, which had for its ornament many low bright whitewashed houses, the comfortable abodes of a cheerful, courteous, and hospitable people. Here and there along the road chapels met their eyes, and images of the Virgin Mary and rich imitations of the Saviour's sorrows " (Hist. United States Vol. VII, P. 117.)

ce dans la majesté de sa grandiose cathédrale<sup>1</sup> gothique, et dans le solide confort de son nouveau presbytère, digne demeure pour son pasteur lettré ? Est-ce dans les vertes chevelures de ses ormes majestueux—avenue ombreuse, où nous assure-t-on, bien des amoureux ont juré fidélité, hélas ! éternelle,—ormes qui vous escortent pour ainsi dire, jusqu'au seuil de ses manoirs, à tourelles antiques ? Est-ce dans le tranquille murmure de ton onde, dans les historiques reminiscences du passé que tu évoques, Belle Rivière ? Chaudière ?

Est-ce dans les traditions de bravoure, de loyauté, d'hospitalité, de bon ton, de jovialité qui flottent, au-dessus de ces vieux noms respectés de notre histoire, comme un suave parfum, une lumineuse auréole ?—les Duchesnay, les Taschereau, les De Léry—noms pesants à porter parce qu'ils semblent obliger à beaucoup. Est-ce dans les prés accidentés, les ondulants côteaux qui reposent la vue des deux côtés de la rivière ? Est-ce par-dessus tout pour le voyageur fatigué du trajet, par monts et vallées, du fond des lointains cantons de Lambton, d'Aylmer, de Broughton et de Saint-Frederic, l'idée du confort matériel qui l'attend aux hôtelleries de Sainte-Marie, ou de l'accueil cordial que lui feront de vieux amis ? Ce charme réside peut-être dans toutes ces choses réunies.

Ces parages avaient pour moi, tout dernièrement encore, un charme de plus : le charme d'être témoin d'un acte de dévouement spontané, sans espoir de gloire ou de récompense, hormis le témoignage d'une bonne conscience.

Avec la permission du lecteur, je mêlerai ce petit incident aux bribes d'histoire que contiennent ces hâtives *Notes de voyages, etc.*

En novembre dernier, la glace n'avait prise que partiellement dans la rivière Chaudière, au pont de Sainte-Marie. Au centre existait une longue mare entourée de bordages : le *dégel* augmenta la mare et affaiblit les bordages : le courant n'en était, par la crue des eaux, que plus rapide. Ce soir là, je passais la veillée sous un

1 La cathédrale de Ste. Marie, desservie par le Révérend Messire Ls. Proulx est certainement l'un des plus beaux temples du culte catholique en Canada. La révolution française donna à Ste. Marie, non seulement un prêtre dévoué dans la personne de feu Messire Villade, mais encore quelques richesses artistiques fort prisées au vieux monde. Le tableau aux fonds baptismaux, importé en Canada par des prêtres français *expatriés*, date de loin, de bien loin, dit-on. Il serait venu en France avec St. Louis, au retour de sa croisade en Palestine : si c'est le cas, merci de votre présent, Messire Villade !

2 La Rivière Chaudière était la grande voie de communication pour les sauvages qui venaient anciennement de la Nouvelle-Angleterre à Québec. Le Jésuite Gabriel Druillettes, parti de Sillery le 29 août 1646, paraît avoir été le premier qui remonta la rivière Chaudière jusqu'au Kennebec,—on sait que l'idée d'Arnold de pénétrer en Canada par le Kennebec et la Chaudière n'était pas neuve. Le gouverneur Pownald en 1758 l'avait suggéré dans un écrit "IDEA OF THE SERVICE OF AMERICA." Un colonel Montrésor l'avait tenté avec succès avant Arnold.

toit hospitalier où je devais coucher. A onze heures, au moment où je me disposais à gagner mon confortable alcôve pour demander au sommeil ses pavots, on annonce "un cheval qui se noie." Chacun de courir d'abord pour arracher à une mort certaine l'infortuné maître, puis pour sauver le pauvre animal, dont les efforts pour surnager et la respiration haletante s'entendent de fort loin. Malgré l'embarras de la cariole, la courageuse bête, lassée d'avoir tenté en vain de remonter sur les bordages, refoulait à la nage le courant pour venir où nous étions, implorer comme par instinct le secours de l'homme. Il fallut aller quérir échelles, amarres, canots pour opérer le sauvetage dans l'obscurité. Bientôt les longs gémissements du noble animal, impuissant à remonter sur la glace, devenaient plus saccadés : parfois, ils ressemblent au râle d'un agonisant. Le temps presse M. F....., que je nommerai le bon Samaritain, s'élançe le premier sur la glace perfide ; cramponné à une échelle, il parvint à saisir par les oreilles le cheval qui était venu trois fois à sa voix, et, nonobstant ses désespérés efforts, on réussit à lui passer dans le col l'amarre ; on l'étouffe et à force de bras, on le tire sur la glace presque mort. Mais le maître où est-il ? Dort-il du long sommeil avec d'autres victimes sous l'onde perfide ! Demain nous le saurons, car ce soir l'obscurité dérobe toutes traces. Je complimente le bon Samaritain sur son dévouement. " Bah ! dit-il : j'en ai bien tiré d'autres du même endroit : l'hiver dernier, je fus chercher la nuit, en canot dans la rivière, un pauvre diable le quel, quand je lui demandai de la rive, s'il était mort, me répondit : " Non, mais j'achève ! " Mon ami le Bon Samaritain, me racontait de la sorte ces périlleuses aventures, où il risquait très-souvent ses jours—comme une bonne plaisanterie. Vive le Bon Samaritain !

J. M. LEMOINE.

---

# LE CRUCIFIX OUTRAGÉ.

UN PROCÈS DE SORCELLERIE A MONTRÉAL, 1742.

---

Que de fois la pensée fatiguée des travaux arides nécessités par le pain quotidien, haletante et étouffée sous les ennuis, sous les menus détails de la vie, se reporte tout-à-coup vers l'époque, où enfant sans autre soucis du lendemain que le joujou déposé sous l'oreiller entre deux baisers maternels, nous nous pelotonnions autour du foyer, attentifs, joyeux, tristes ou transis d'épouvante suivant que la fée était bonne ou malfaisante, le lutin spirituel, l'ogre en appétit, le feu-follet léger et bleuâtre, la chasse-galerie échevelée, bruyante, fantastique. Dans ce retour vers ces minutes roses de l'enfance, restées suspendues, hélas ! à la gaze de notre berceau oublié, ne vous semble-t-il pas, attiré par le charme séduisant, entendre vibrer encore la voix chevrotante de l'aïeule, narrant l'émouvante légende, le vent d'automne l'écoutant à la cime des peupliers et des sapins ?

Ces heures charmantes comptées sans retour, ces bonnes veillées de jadis, qui nous les rendra, à nous les enfants vieilliss par le réalisme et l'éternelle monotonie de la malice humaine, allant gravement dans la vie, le cœur meurtri, la figure fanée par l'expérience hâtive, et cherchant toujours, probablement en souvenir d'autrefois, à cueillir ça et là le gracieux coup de baguette du sylphe menteur et inconstant qui joue devant nous, avec le fil doré de l'avenir.

Forts de notre semblant de savoir, la mémoire superbement incrustée des mots impossibles qui forment l'argot scientifique,

nous avons bondi au-dessus de ces chimères, bonnes tout au plus pour le coin du feu où git la cendre des jours perdus. Un simple regard jeté en arrière, lorsque le spleen grise le présent, voilà tout ce que nous accordons à ces fidèles camarades de jeunesse, restés au village, toujours feuilletant le poème mystérieux que notre science nous a fait brusquement effeuiller. Il ne faut pas le mépriser pourtant : car jadis, nos ancêtres le ramassèrent au pied des dolmens, des menhirs de la Bretagne, au fond des chemins creux de la Vendée, sur les gerbes dorées de la Franche-Comté et du Perche au pied des vignes parfumées de la Saintonge et du Périgord. Le soir, ils en avaient causé, groupés autour du grand mat de la gabarre de Jacques Cartier ; un peu plus tard, il égayait le bivouac où flambait le premier arbre coupé par la civilisation sur le promontoire de Stadacona, et depuis on se l'était passé de main en main, de chaume en chaume, des bayous de la Louisiane jusque sous le canon des forts de la Baie d'Hudson.

\* \*

Portés au culte de la légende, à l'amour du mystérieux par cette vie solitaire de la forêt, cachant sous les frizelis de ses feuilles la fourrure du gibier recherché aussi bien que l'œil ardent et haineux du Peau Rouge, nos pères se voyaient malheureusement la dupe de plus d'un charlatan rusé. L'impiété commençait déjà à se faire trappeur, coureur des bois et mousquetaire, et hier encore je la voyais pimpante, coquette, la moustache en croc, le haut de chausse savamment plissée, la dague insolemment relevée sous la pression d'une main gantée, le chapeau à plumet sur le coin de la tête, surgir l'air frondeur, le sarcasme sur les lèvres, hors d'un curieux procès, conservé par un chercheur consciencieux, M. l'abbé Gasgnier. Ce savant prêtre l'avait extrait des vieilles archives de Montréal pour l'insérer dans le curieux manuscrit qu'il a laissé sous le titre de "*la récolte de l'Hermite*," intitulé ainsi d'après la mode littéraire de 1840, temps où la *Solitaire* d'Arlinecourt et l'*Hermite* de la Chaussée d'Antin faisaient tapage dans le monde des lettres.

En 1742, Montréal n'était pas la cité des palais, la rivale grandissante de New-York.

Elle avait, dit une vieille chronique exhumée par un littérateur charmant, Charles Leclère, la figure un peu longue. Ses murailles étaient peu élevées et peu épaisses, n'étant qu'un simple revêtement défendu par quelques bastions ; sa fortification irrégulière suivait les sinuosités du terrain. A une des extrémités était une imminence de terre rapportée supportant une bâtisse très-mal en ordre, et la ville elle-même n'avait, à proprement parler, que deux grandes rues longues et étroites.

Malgré ce peu de bruit amassé autour de son nom, c'était une ville où déjà l'on commençait à bien vivre : la bonne chère, le luxe, la munificence, l'hospitalité y tenaient leurs quartiers, et en ces temps-là l'ancienne bourgade d'Hochelaga s'acheminait lentement vers ce qu'elle est devenue aujourd'hui, l'écrin où s'étalent les bijoux d'architecture, ciselés sur l'ordre des nababs du commerce et de la banque.

La garnison modeste requise pour la défense de ses palissades et de ses maigres murailles, coulait tranquillement ses jours, grâce au calme qui régnait depuis quelque temps sur la colonie. Il passait bien de mois en mois certains frissons belliqueux, mais on était loin de Versailles, les Iroquois chassaient paisiblement sous les hautes futaies qui protégeaient leur canton, et l'on ne s'occupait guère qu'à recueillir avidement la moindre nouvelle concernant le voyage aventureux entrepris par de la Vérendrye aux Montagnes-Rocheuses.

Parmi les corps cantonnés alors à Montréal se trouvait la compagnie de Lafrenière, qui comptait au milieu de ses soldats un enfant perdu de Paris, un peu l'ancêtre du zouave et du zéphire d'aujourd'hui, égayant de temps à autre, les ennuis de la caserne par quelques bons tours machinés contre les pékins du temps, posant en loustic partout et quand même, et ne craignant pas plus Dieu que le scalpel de l'Indien. Il ne connaissait guère en ce monde, d'autre mission que celle du gros préfet gascon Romien, qui l'expliquait un jour si joyeusement à son confrère en espiègeries, Henri Monnier.

— Vois tu, mon cher, disait-il, chaque homme, ici-bas, accomplit sa destinée. La nôtre consiste à fournir des documents à ceux qui plus tard rédigeront le martyrologe du bourgeois.

Il n'épargnait pas plus les camarades du régiment, et le sergent de garde fronçait infailliblement le sourcil lorsqu'il lui fallait, chaque soir, prononcer le nom aristocratique mais toujours marqué absent sur la liste d'appel, de Charles-François Flavart de Beaufort de l'Advocat. Flavart ne s'occupait guère du légitime courroux de son digne sous-officier : il faisait sa punition sans tortiller, puis le lendemain soir, il était repris à faire cascader intrépidement par les deux uniques rues de la ville, ses rares écus mêlés aux charmes de ses vingt-six ans.

Un jour, néanmoins, il lui fallut rengainer ses airs d'indépendance, sa fierté sauvage. Flavart était sommé de comparaître devant le procureur du roi, M. F. Foucher. Une dernière esclandre avait jeté le fringant soldat sous la lourde main de ce haut justicier, qui proférait contre lui une charge terrible entraînant avec elle l'application de la torture,<sup>1</sup> la triple accusation de sortilège, de magie et de sacrilège.

\*  
\*  
\*

Ce fut le 30 juin 1742 que maître Flavard comparaisait devant le tribunal suprême, et comme tout ce qui se rattache à l'ancienne jurisprudence criminelle de la colonie peut être bon à conserver, je laisserai parler les témoignages tels qu'ils figurent au dossier du procès, en réponse aux interrogatoires de Messire Jacques Joseph Guiton de Monrepos, conseiller du roi et son lieutenant civil et criminel. Ils soulèvent un curieux coin du voile qui couvre la vie intime, les habitudes, voire même les superstitions et les locutions du temps.

— CHARLES-FRANÇOIS FLAVART DE BEAUFORT DE L'ADVOCAT, accusé. Je n'ai rien exigé pour mes prétendues magies. Charles Robidou m'a donné six livres sur les vingt qu'il m'avait offert pour trouver l'auteur du vol d'une somme de cinquante écus ou trois cents francs. Je n'ai point profané le crucifix, ni les saintes écritures ; ce n'était pas là mon intention. Si je me suis servi de ces choses sacrées ce n'était que pour intimider les assistants et découvrir ainsi le voleur.

<sup>1</sup> Entre autres cas, Garneau remarque ceux d'Antoine Hallé et du nommé Goulet, accusés de vol en 1730, et celui de Pierre Beaudoin dit Cumberland, soldat de la compagnie de Lacorne, accusé d'avoir mis le feu aux Trois-Rivières en 1752. Ce dernier fut déshabillé et mis dans des brodequins, espèce de torture, qui consistait à comprimer les jambes. Le nombre de questions à faire était fixé, et à chacune d'elle le supplice augmentait.

— Madame veuve DE CELLES (Marg. Perreau), témoin. Jeudi soir, vers huit heures, je vis plusieurs personnes chez Charles Robidou ; j'y étais allé à la demande de ma fille. En entrant, j'aperçus sur une table deux chandelles, un crucifix de bois, un miroir au milieu et un petit livre dans lequel Flavart lisait. Je le vis mettre quelque chose dans un papier, le faire brûler, en parsemer les cendres sur le dossier du miroir avec autres poudres et ingrédients, puis faire trois barres avec du charbon.

— Madame ROBIDOU, femme de Pierre Coquillard, de Longueuil. Jeudi au soir, étant allé chez mon frère Charles Robidou, je vis le nommé l'Advocat assis, un livre à la main, auprès d'une table où il y avait deux chandelles allumées et un miroir au milieu. Il demanda un crucifix : on lui en apporta un, en bois noir ou cerisier de France. L'ayant entre ses mains, il distilla une certaine liqueur sur le derrière de la croix, puis il fit brûler trois petits morceaux de papier.

— François BARITEAU dit LA MARCHE, cordonnier. J'étais présent en compagnie du témoin ci-dessus. En voyant mettre des poudres sur le crucifix, je me retirai. L'Advocat me joignit alors en m'invitant à mettre mon doigt dans l'huile qu'il avait dans le creux de sa main : je refusai.

— Etienne LEGROS dit JASMIN, soldat. J'étais chez Robidou : Je vis un petit flacon et des cartes qui, disait-on, avaient servi à la sorcellerie. L'Advocat versa de la liqueur sur le bout de son doigt pour le faire toucher à ceux qui étaient présents, puis il mit de cette même liqueur sur les trois extrémités du dossier de la croix. Il l'essuya ensuite avec un morceau de papier qu'il fit brûler, alluma les deux chandelles qu'il avait éteintes, prit le crucifix pour en former trois barres sur la cheminée, mais n'ayant pas réussi, il se servit de charbon.

— Mademoiselle de CELLES, confirme les déclarations précédentes : L'Advocat demanda un crucifix, qu'un nommé Lanoue, cordonnier, fût chercher chez lui. Après quelques difficultés, il le livra au soldat qui le mit la face renversée sur le dossier du miroir et recommença sa lecture, faisant sur le dossier de la croix les mêmes cérémonies que sur le dossier du miroir. Après cela il fit couvrir les feux, éteignit les chandelles l'une après l'autre et les papiers qu'il faisait brûler. Après chaque verset qu'il lisait, il faisait découvrir peu à peu les feux, y jetant, les uns après les autres, de petits paquets qu'il avait devant lui. Lorsque les chandelles furent éteintes, je vis l'Advocat soulever par temps le miroir, tenant le haut du crucifix entre ses mains. Sa tête était baissée et il marmottait

des prières en latin que je ne comprenais point. Les chandelles étant rallumées, je le vis ôter le crucifix de dessous le miroir, le prendre à la main et essayer avec le bois de la croix des barres sur la plate-bande de la cheminée. J'étais plus près de l'Advocat qu'aucune autre personne. Il invita ensuite les personnes présentes à toucher une des trois barres, ajoutant qu'il devinerait sans voir, laquelle on aurait touché. Je le vis de suite prendre le crucifix et le porter près du feu, mais je ne puis affirmer s'il l'a brûlé ou passé seulement à la flamme.

—CHARLES ROBIDOU, âgé de vingt ans, cordonnier, demeurant en sa maison, sise faubourg St. Joseph, de cette ville (Montréal). Jeudi matin, m'étant aperçu qu'on m'avait volé trois cent livres dans une cassette déposée sur mon buffet, je racontai mon malheur à quelques personnes. Un soldat, le nommé l'Advocat, me dit que si je voulais lui donner vingt livres, il me ferait retrouver mon argent. L'espérance de le trouver me fit accepter cette offre, mais l'Advocat ne voulut rien entreprendre avant que je lui eûs donné six francs, ce que je fis après les avoir empruntés.

—CHARLES LANOUE. La femme de Robidou avait peur : l'Advocat demanda alors un crucifix, qu'on envoya chercher chez moi. Je ne sais qui alla le quérir, ni qui le donna à madame Robidou.

Deuxième interrogatoire : 8 juillet. FLAVART de l'ADVOCAT.—Je n'ai jamais demandé vingt livres à Robidou, qui m'a donné six francs pour faire monter ma garde et acheter des ingrédients. Le crucifix appartenait à un nommé Lanoue qui fut le chercher lui-même, me l'apporta et me dit, en me le mettant dans la main.

—N'aille pas ensorceler mon crucifix.

Je lui répondis :

—Il n'y a pas de danger, je ne suis pas sorcier. Les drogues dont je me suis servi étaient de l'arcanson pilée, de la poudre à tirer et de l'huile d'aspic. Quant à ce qui touche les trois barres, je m'entendais avec Lanoue. Il devait porter sa main en haut, ou sur l'estomac, ou la laisser pendre, ou bien encore la mettre dans les poches de son habit, selon qu'il toucherait à une des barres. L'arcanson a été pris chez Lanoue, l'huile était celle dont je me servais pour mon fusil et la poudre était de mon fourniment.

—CHARLES LANOUE. J'ai vingt-cinq ans, et suis cordonnier de mon métier. Je conuais l'Advocat depuis un an, et je le garde pour loger, coucher ou manger quand il veut. J'ai prêté six francs à Robidou pour payer le soldat. Je ne suis pas allé quérir chez nous le crucifix. Tout le complot qu'il y avait entre moi et l'Advocat

était de l'aider à lui faire connaître quelle marque on avait touchée, suivant comme je poserais ma main.

M. GUITON de MONREPOS. Où se trouve maintenant le crucifix ?

CHARLES LANOUE. Je l'ai remis à Messire Dault, curé de Montréal, qui est venu le chercher chez moi.

Le lieutenant-général donne ordre d'aller chercher le crucifix qui est rapporté au greffe. Il l'enveloppe d'une bande de papier, cacheté du sceau de ses armes et signe "Jacques-Joseph Guiton de Monrepos."

—CHARLES ROBIDOU. L'Advocat tenait un couteau à la main, sur la lame duquel il mit trois morceau de papier de chaque côté du taillant. Il souffla dessus, puis je le vis mâcher du papier, le mouiller avec de l'eau, le presser dans sa main sous le manche du couteau, en faisant d'écouler l'eau. Ces tours ont duré environ une heure.

..

Ici se terminait le premier et le deuxième interrogatoire, qui ne laissaient aucun doute dans l'esprit du conseiller sur la culpabilité de Flavart. Ils impliquaient de plus, dans la malheureuse affaire, le cordonnier Lanoue et Charles Robidou. Désireux de démêler la quote part du crime appartenant à chacun d'eux, M. de Monrepos rappelait devant lui l'accusé, le 11 juillet, pour lui faire subir un troisième interrogatoire : mais il avait affaire à rude tête.

Flavart persista à dire que le crucifix appartenait à Lanoue, qui avait été le chercher lui-même et lui avait remis entre les mains. Sur cette déclaration solennellement jurée, une prise de corps était émise le lendemain contre les deux nouveaux inculpés.

Charles Robidou, malgré sa confiance dans les loups-garous et les conjurations avait excellent flair. Sentant la mauvaise tournure que prenait le procès, il s'était furtivement esquivé la veille du jour où se signait sa lettre de cachet, laissant derrière lui sa femme qui fût assignée, comparût bravement et, dans ses réponses conformes à celles qui précèdent, ajouta "qu'après les cérémonies faites, ce fut elle qui porta le crucifix chez Lanoue." Sa franchise n'empêcha pas la justice d'aller faire une descente chez elle ; heureusement que dans son émigration chez les Bastonnais, le prudent mari s'était fait suivre de ses meubles, car les scellés passèrent dans la maison vide, sans pouvoir se reposer sur le plus léger

ustensile domestique, et finirent par se placer prosaïquement sur un modeste cordon de bois, oublié au milieu de la cour. Cela contribua de plus en plus à mettre Robidou sur le cœur de M. de Monrepos, car le 7 août de la même année, l'huissier de Coste "faisant battre la caisse à défaut de trompette, assignait toujours le sacrilège à comparaître sur la place publique."

— Nonobstant cela, dit naïvement la chronique, il ne reparut plus.

Moins heureux que son camarade, Lanoue, amené en présence d'un des témoins, mademoiselle de Celles, répète que c'est la femme de Robidou qui fut chercher le crucifix chez lui et le remit aux mains de Flavart ; que, pour sa part de l'affaire, il n'a fait que le reprendre à la fin pour le porter à sa maison. Flavart enchanté de pouvoir se donner un gai camarade de galère, jure de plus en plus que Lanoue fut non-seulement le porteur, mais encore qu'il s'en alla le chercher, et cela bien volontairement et très-joyeusement ; puis les deux braves coquins confrontés l'un avec l'autre se confondent en serments, en conjurations et en appel à tous les éléments pour se mieux démentir, et mystifier le brave conseiller du roi.

\* \*

La discussion entre Flavart et Lanoue n'avait pas de raison pour finir, lorsque le 27 août, le Procureur du Roi trancha dans le vif par son rapport. Il concluait à la preuve des trois chefs d'accusation, sortilège, magie et sacrilège, pour réparation de quoi il demandait que Charles-François Flavart de Beaufort de l'Advocat fût condamné à faire amende honorable, nu en chemise, la corde au cou, tenant entre ses mains une torche de cire ardente du poids de deux livres, devant la grande porte et la principale entrée de l'église paroissiale de cette ville, au premier jour de marché, et là, étant nu-tête et à genoux, dire et déclarer à haute et intelligible voix, que méchamment et comme mal avisé, il a profané les paroles de Notre Seigneur Jésus-Christ crucifié pour faire le devin... et en outre qu'il fut condamné à être battu et fustigé de verges, par les carrefours et lieu accoutumé de cette ville, et qu'il fut banni de l'étendue de cette juridiction pendant trois ans, et tenu à garder son ban.

Ces conclusions étaient ratifiées le 30 août par le jugement de la Cour de Montréal, ajoutant de plus :

Flavart de Beaufort sera conduit par l'exécuteur de haute justice, ayant écriteau par devant et derrière "*Profanateur des choses saintes!*" Ce fait l'avons condamné à servir de forçat dans les galères du roi, l'espace de cinq années.

(Signé)

GUITON DE MONREPOS.

Flavart avait l'énergie du mal, et s'inquiétant fort peu de cette sentence, en appela au Conseil Supérieur de Québec. Ce dernier confirma de nouveau ce qu'avait fait le tribunal Montréalais, retranchant toutefois deux ans aux cinq années de galères infligées. De plus, son inséparable Lanoue, conduit par les archers de la maréchaussée devait assister Flavart de Beaufort, lors de l'amende honorable, puis être blâmé en la manière accoutumée et à trois livres d'amendes envers le roi ; Robidou, que l'on tenait toujours à revoir, serait admonesté en la chambre d'audience, et là laisserait trois livres d'aumônes, quant à Anne Lanoux, sa femme, grâce à ses dix-sept ans, elle était renvoyée hors de cour.

A quelque temps de là, un certificat signé en date de vendredi, le 5 octobre 1742, par Mr. Fr. Daine, conseiller, et M. Porlier, greffier, constatait l'exécution de la sentence.

\*  
\*  
\*

Le Canada catholique s'émut profondément de ce sacrilège ; par son mandement du 10 septembre 1742, Monseigneur de Pontbriand ordonnait une amende honorable et une procession de l'église paroissiale à Bonsecours. Deux ans plus tard,—le 1er mars 1744,—ayant obtenu la croix des autorités, il instituait la fête du crucifix outragé : elle devait être célébrée le premier vendredi de mars de chaque année, et, en 1804, monseigneur Plessis la remettait au premier octobre, attachant à ce jour une indulgence plénière obtenue par un bref du Pape, en date du 28 mars 1802.

Depuis, le monde a marché, laissant derrière lui le forçat dans son bagne, le conseiller du roi dans sa tombe, attachant la flamme de Windsor sur la hampe du drapeau fleurdelisé. Le progrès s'est emparé de notre pays, et, comme les autres, il commence à regorger de ces travailleurs que Marchal nous dépeint, bien nourris, bien vêtus, bien payés, qui savent que ce n'est pas Dieu qui tonne, ne croient ni aux anges, ni aux démons, travaillent le dimanche, s'enivrent le lundi et finissent toujours par être mécontents, car manquant du pain de l'âme, ils éprouvent des aspirations plus grandes que leur salaire et se demandent avec colère en vertu de

quelle loi les uns voyagent assis sur des planches, tandis que d'autres s'endorment assis sur des coussins. Sans s'en douter, ils font partie des loustics de jadis, devenus les casseurs, les intrépides, les athées d'aujourd'hui. Mais Dieu, pour s'en moquer, leur a octroyé le don de rendre immortel tout ce qu'ils touchent, et l'humble croix de 1742 a suivi la loi commune.

Le crucifix du cordonnier Lanoue est enfoui dans le sanctuaire des Hospitalières de Québec, et au libre-penseur y allant en curieux, comme à l'humble croyant venant adorer humblement son Christ, les saintes religieuses de l'Hôtel-Dieu raconteront sans se faire prier la légende du crucifix outragé.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

---

# L'ABBÉ PICQUET.

(SUITE ET FIN.)

---

## VI.

En juin 1751, l'abbé Picquet laissa la Présentation pour faire un voyage autour du Lac Ontario. Il voulait visiter les tribus sauvages réfugiées sur ses bords et inciter le plus grand nombre possible de familles à venir planter leurs wigwams au milieu de sa jeune colonie. Il partit avec cinq sauvages dont la fidélité lui était assurée ; les embarcations comprenaient un canot du roi et un autre d'écorce. Il se rendit d'abord au fort Frontenac ou Cataracoui, situé à douze lieues à l'ouest de la Présentation. Ce poste, autrefois le rendez-vous des cinq nations, était presque désert. Il rencontra ensuite à un certain endroit nommé Kaoï un nègre de la Virginie : ce dernier lui parla fortement de faire émigrer en Canada les nègres de la Nouvelle Angleterre. Suivant cet enfant de l'Afrique, ses compatriotes se prêteraient facilement à cette transmigration et deviendraient les ennemis les plus terribles des Anglais, n'ayant pas de pardon à attendre d'eux dans le cas de la conquête du pays. Il y aurait même des Flamands, des Lorrains et des Suisses qui suivraient les nègres, car ils détestaient les anglais. Notre missionnaire examina à la Baie de Quinté le site de l'ancienne mission que M. Dolliers de Kleus et l'abbé D'Urfé, sulpiciens, y avaient établie. La place était fort belle, mais le sol inférieur. Il atteignit ensuite le fort Toronto, éloigné de soixante lieues du

fort Frontenac, à l'extrémité ouest du Lac Ontario. Les Mississagues eurent une entrevue avec lui et lui demandèrent des missionnaires ; mais il leur répondit en leur reprochant leur tiédeur religieuse et leur peu de fidélité.

De là, l'abbé Picquet parvint au fort Niagara. Il observa que ce poste était bien situé pour sa défense et très important pour le commerce. A six lieues de là, il y avait la place du portage, mais les approvisionnements de marchandises étaient si peu assortis, que des sauvages qui s'y étaient rendus avec cinquante canots durent se rendre à Oswego pour y trouver les effets dont ils avaient besoin. Le jour de son arrivée, l'abbé Picquet visita la célèbre chute de Niagara, qui le frappa d'admiration. Il la trouva prodigieuse par sa hauteur et par l'immense volume d'eau qui s'échappe de la cataracte en mugissant ; il n'y avait pas moins de six grandes cascades séparées au centre par un îlot. L'eau tombait de ces énormes chûtes avec une grande régularité et produisait un merveilleux effet. Il en mesura une déversant au côté sud et dont l'altitude était de cent quarante pieds.

L'abbé Picquet négocia avec les Senécas, qui lui promirent de se rendre à sa mission. Comme preuve ils lui donnèrent douze enfants en ôtage, disant que leurs parents n'avaient rien de plus cher ; ils le suivirent sans tarder aussi bien que le chef du Petit Rapide avec toute sa famille. Notre missionnaire retourna au fort de Niagara avec bon nombre des sauvages et des Sonnontoans. M. Chabert de Joncaire voulut aussi l'accompagner. L'abbé Picquet s'embarqua dans son grand canot avec trente neuf sauvages et fut reçu à Niagara au bruit du canon, puis le lendemain de sa venue il réunit les Sonnontoans pour la première fois dans la chapelle du fort.

Il en repartit en longeant la côte sud du Lac Ontario. A vingt cinq lieues de Niagara, il visita la rivière Gascouchagou (Genesee), où il y avait des serpents à sonnettes en grand nombre. Les jeunes indiens qui l'accompagnaient sautèrent au milieu de ces reptiles venimeux et en tuèrent quarante deux sans n'avoir eu à souffrir d'aucune morsure. La rivière Gascouchagou, remarquable par ses chûtes énormes et ses centaines de cascates, excita beaucoup son admiration.

L'abbé Picquet atteignit ensuite Choueguen (Oswego) qui, de tous les forts érigés par les anglais, a causé le plus de dommages à notre pays. Il eût voulu qu'on en tentât la destruction et empêchât Pennemi de le rebâtir, puis, afin de se rendre maître absolu du côté sud du Lac Ontario, il proposait d'ériger un fort à la baie de

Goyongoins, qui pourrait servir de rade extrêmement sûre. Le fort Choueguen était commandé presque de tous cotés, et on pouvait en approcher facilement en temps de guerre. Il consistait en une bâtisse peu élevée à deux étages ayant un pont dans la forme d'un vaisseau et un mâchicouli, et à l'entour s'élevait un mur en pierres, flanqué de deux bastions sur le côté avoisinant la plus prochaine éminence. L'abbé Picquet était d'avis qu'on pourrait réduire cet établissement en cendres avec quelques pièces d'artillerie. Cela importait d'autant plus que ce poste nous était préjudiciable en ce qu'il donnait aux Anglais de grandes facilités de communication avec les tribus du Canada, et encore plus par le commerce qu'y faisaient les français et les indiens de la colonie. Car Choueguen était largement approvisionné de marchandises adaptées seulement aux Français et aux sauvages, ce qui dénotait le fait d'un trafic illicite. Si on eût exécuté les ordres du gouvernement, on aurait pu détruire le commerce de Choueguen avec les tribus du Haut Canada, mais les articles que l'on vendait aux postes du roi avaient moins de prix que ceux offerts à Choueguen et on exigeait en échange un plus grand nombre de castors, ce qui discréditait notre commerce et encourageait les sauvages à trafiquer avec les anglais.

L'abbé Picquet se rendit de là au fort Frontenac. Sa réception fut réellement imposante. Les Nipissings et les Algonquins qui partaient pour une expédition sous M. de Bellestre se formèrent en ligne et hissèrent trois drapeaux. Ils déchargèrent plusieurs volées de mousqueterie au milieu des plus bruyants cris de joie. L'équipage de l'abbé Picquet riposta non moins militairement. M. de Verchères et M. de la Valtrie firent tirer les canons du fort qui grondèrent de leur grande voix aux acclamations des sauvages. Les officiers vinrent recevoir notre missionnaire à son débarquement. Les Algonquins et les Nipissings allèrent l'embrasser, disant qu'ils le croyaient aux mains des anglais.

Le but de son voyage étant effectué, l'abbé Picquet revint finalement à sa mission de la Présentation, où il fut reçu avec mille démonstrations d'estime et d'attachement.

## VII.

L'abbé Picquet se rendit en France en 1753, afin de rendre compte de ses travaux et exposer au ministre de la marine les besoins de la colonie. Avant son départ, il tint conseil avec ses sauvages assemblés à la Présentation. Comme témoignage de leur

soumission durant son absence, il leur demanda trois sauvages en ôtage, ce qui lui fut accordé. Il croisa l'Océan avec eux et les amena à Paris, où ils excitèrent presque autant de curiosité que les deux Gaspésiens, Taiguragny et Domagaya, dont Jacques-Cartier se fit accompagner en 1534. On leur porta beaucoup d'attention afin de leur donner une haute idée des Français, qui avaient enfin réussi à s'allier leurs tribus.

Durant son séjour dans la capitale, en 1754, M. Rouillé, ministre de la marine, lui fit écrire plusieurs mémoires sur le Canada dont l'un était très-important : il y suggérait les mesures les plus propres à assurer la conservation de la colonie. Il lui parla aussi des troubles que créaient au pays certains esprits brouillons et remuants, et le ministre lui promit d'écrire à cet effet au général, afin qu'il n'y eût plus de désordres extrêmement nuisibles à la colonie. Le ministre lui fit présent de mille souverains, et le roi qui lui avait montré beaucoup d'égards, lui donna nombre de livres. Et lorsque notre missionnaire prit congé de M. Rouillé, celui-ci lui dit : " Votre Majesté vous donnera bientôt de nouvelles preuves de son contentement."

L'abbé Picquet laissa la France à la fin d'avril 1754 et revint à la Présentation avec deux missionnaires. Il avait agi politiquement en amenant en France ces trois aborigènes, qui raffermirent les autres dans leur dévouement au Grand Roi.

De plus, l'établissement de la Présentation s'augmentait incessamment de nouveaux sauvages qui venaient grossir nos rangs. On comprenait si bien combien ce poste pouvait nuire à la cause anglaise, qu'il en fut question dans le célèbre congrès des représentants des diverses provinces anglaises, qui se réunit le 19 juin 1754.

On y adopta les résolutions suivantes insérées dans le document relatif à la représentation des colonies :

" Que le Lac Champlain, ci-devant appelé le lac Iroquois et le pays au sud jusques aux établissements anglais ou allemands, les lacs Ontario, Erié et toutes les terres adjacentes appartiennent de droit, suivant tous les auteurs anciens, anglais et français, aux cinq cantons Iroquois, et que tous ces pays, bien avant le traité d'Utrecht, avaient été mis par les dites nations sous la protection de la Grande Bretagne.

" Que les Français éloignent continuellement les sauvages des intérêts anglais et qu'ils ont dernièrement persuadé à une moitié de la tribu Onondaga, avec plusieurs des autres nations, d'aller

s'établir à un endroit appelé Oswegatchie, sur la rivière Cadaraqui, <sup>1</sup> où ils ont bâti une église et un fort ; et que plusieurs des Senécas, la plus nombreuse nation, semblent errants et pencher vers la France et qu'il est regrettable que cent cinquante de toutes ces peuplades aient assisté seulement au traité ; bien qu'ils aient été avertis que tous les gouvernements y seraient représentés par leurs commissaires et qu'on y ferait des présents considérables." <sup>2</sup>

Le Colonel Johnson, plus tard Sir William Johnson, et homme d'une grande influence sur les sauvages, voyait lui aussi d'un œil inquiet l'établissement de la Présentation. Dès le 18 août 1750, il écrivait au gouverneur Clinton : " Un sachem indien m'a dit avoir appris de plusieurs sauvages que le gouvernement avait donné ordre au prêtre qui est maintenant établi en bas de Cadaraqui, de prendre tous les moyens possibles pour encourager les cinq nations à aller s'établir près de ce poste. Les Français ont dans ce but un grand magasin de toute espèce de marchandises appropriées aux sauvages, telles que armes, provisions, munitions, etc., qu'ils distribuent très libéralement." <sup>3</sup>

Une lettre du Lieutenant Lyndesay, <sup>4</sup> au Col. Johnson, datée d'Oswégo, le 15 juillet 1751, constatait qu'un grand nombre de sauvages des cinq nations allaient s'établir à Oswegatchie, <sup>5</sup> puis le Colonel Johnson écrivait à la chambre de commerce, le 28 août 1756 : " Les Onondagas et les Oneidas sont dans le voisinage d'Oswegatchie, un établissement français sur le fleuve St. Laurent, où nombre de ces sauvages ont été appelés à y habiter. Bien que nos indiens ne fréquentent pas ces postes aussi fréquemment qu'ils le faisaient auparavant, cependant il y en a encore qui vont y faire visite. Les Français ainsi que les sauvages qui sont dans leurs intérêts empoisonnent l'esprit des nôtres avec des récits qui, non-seulement dénaturent nos bonnes intentions, mais ils s'efforcent encore de les effrayer au moyen de rapports pompeux où ils vantent la prouesse guerrière et l'habileté supérieure des Français." <sup>6</sup>

<sup>1</sup> On faisait ici la même erreur que celle qui a déjà été signalée. Ce n'est pas la rivière Cadaraqui, mais l'Oswegatchie.

<sup>2</sup> *Documentary History of New-York*. E. B. O'Callaghan. Vol, 2, pp. 545, 617.

<sup>3</sup> *Documentary History of New York*.

<sup>4</sup> *Documentary History of New-York*.

<sup>5</sup> Comme la plupart des noms sauvages, le mot Oswegatchie a subi plusieurs variantes. Elles sont indiquées comme suit dans l'Index de E. B. O'Callaghan à son volumineux ouvrage : *Colonial History of New York* : " Oswegatchie, Oswegatchie, Oswegatchy, Oswegatsy, Sweegaachy, Sweegachie, Sweegassie, Sweegachie, Swegachee, Swegachie, Swegachy, Swegatchie, Swegatzy." Page 486.

<sup>6</sup> *Idem*.

Ce témoignage donne un nouveau démenti aux assertions déjà produites de l'auteur du *Mémoire sur les affaires du Canada depuis 1749 jusqu'à 1760*. Il démontre que malgré toute l'influence du Col. Johnson, "qui n'ignorait point les dessins des Français et travaillait au contraire à maintenir les Iroquois dans l'alliance des anglais,"<sup>1</sup> l'habileté de l'abbé Picquet sût donner le plus grand succès à son entreprise.

Les Anglais ne craignaient pas inutilement les dangers d'une alliance dont ils avaient eux-mêmes naguère bénéficié. Aussi, dès que la guerre éclatât en 1754, les sauvages de la Présentation s'élançèrent au premier rang contre l'ennemi. Ils démantelèrent tous les forts établis sur les rivières Corlac et Choueguen et se distinguèrent principalement au fort George sur le lac Ontario où, avec leur seule flottille de canots, ils détruisirent les vaisseaux anglais. Ils firent même prisonnier le commandant anglais, le capt. Beccon, en vue de l'armée française, dont le chef était M. de Villiers, alors à l'Île Galop. Ils se signalèrent en beaucoup d'autres expéditions et ils capturèrent tant d'ennemis que, ceux-ci dépassant en nombre les braves guerriers de la Présentation, on dut les envoyer aux quartiers généraux à Montréal. Lors de l'entrée en campagne de l'armée du général Braddock, M. du Quesne lui demanda l'aide de ses valeureux sauvages pour combattre les troupiers d'Albion, qui arrivaient en Amérique chargés de lauriers cueillis dans les plaines du vieux monde. Il en envoya un détachement que ses exhortations enthousiasmèrent; et brûlant d'ardeur, ils allèrent avec nos autres forces commandées par de Beaujeu, Dumas et Charles de Langlade contribuer à la déroute des phalanges de Braddock, en cette mémorable journée de la Monongahéla, le 9 juillet 1755.

Un historien Anglais rend l'abbé Picquet responsable d'actes barbares qui auraient été accomplis sur les établissements anglais jusqu'en Virginie et en Pennsylvanie; il s'irrite de son "zèle brutal" et assure avec beaucoup d'aplomb que "l'abbé Picquet ne s'exposa jamais au danger et ne reçut en conséquence aucune blessure," puis il ajoute "qu'il était méprisé à un tel point par tous ceux qui ont connu sa conduite en Amérique, qu'aucun officier ne voudrait l'admettre à sa table."<sup>2</sup>

Il serait inutile de justifier l'abbé Picquet d'accusations évidemment fausses et remarquables seulement par le dépit qui les a inspirées. Bornons-nous à dire que l'abbé Picquet sut aussi payer

<sup>1</sup> *Mémoires sur les affaires du Canada, etc.* Page 19.

<sup>2</sup> *The history of the late war in America.* Thomas Mante. Page 231.

de sa personne dans les divers combats où il fut présent, souvent il était de l'avant, encourageant ses fidèles sauvages et on peut citer comme preuve les expéditions de Saratoga, Lac Champlain, Pointe à la Chevelure, les Cascades, Carillon, Oswego, Mohawk, Ile au Galop, etc. Cela faisait dire à M. du Quesne que "l'abbé Picquet valait à lui seul plus de dix régiments," et il lui écrivait en date du 23 septembre 1754 : "Je n'oublierai jamais un aussi bon citoyen, je me souviendrai tant que je vivrai des preuves que vous m'avez données de votre générosité et de votre zèle inépuisable pour tout ce qui concerne le bien public." Le 9 juin 1755, étant sur le point de partir, il lui mandait que les Anglais parlaient d'abandonner Niagara en lui disant : "toutes les précautions doivent émaner de votre zèle, prudence et prévoyance." Pouvait-on reconnaître plus hautement les services que l'abbé Picquet était en état de rendre à notre cause ?

Venons en à quelques faits relatifs à notre missionnaire durant les dernières années qui précédèrent la domination Anglaise.

Nous trouvons dans le journal de l'adjudant Malartic les lignes suivantes : "Le 28 juillet 1755, on monta les deux rapides Galop qui sont dangereux, on doubla la Pointe à l'Ivrogne, et on traversa du nord au sud pour aller camper au fort Présentation, qui est à six lieues plus haut et à la tête des rapides. Ce fort comprend quatre bâtisses en forme d'un bastion et entourées de palissades. Il peut résister aux sauvages, mais il pourrait se défendre avec désavantage contre les troupes, qui l'attaqueraient et pourraient aisément le détruire, vu qu'il est commandé de tous côtés.

Le 29, on doubla deux pointes, malgré la violence du vent et on campa à trois lieues de là, à la pointe aux Barils.

Le 30, on passa les mille Iles, la rivière Tomata et on campa sur une ile médiocrement appropriée pour cela, en face d'un petit détroit distant de sept lieues. Le 31, on traversa deux grandes baies et on rencontra deux canots venant du Détroit, dont les conducteurs nous apprirent la défaite des Anglais sur l'Ohio. <sup>1</sup>

L'abbé Picquet se joignit à cette expédition avec trente huit de ses guerriers, qui désiraient se rendre à Oswego. Il partit le 16 septembre 1755 et rejoignit ce détachement à l'ile de Tonti. Le 25, ses sauvages lui amenèrent deux prisonniers, après en avoir tué trois qui avaient offert de la résistance. Le 26 septembre, notre missionnaire repartit de l'ile pour conduire ses sau-

<sup>1</sup> L'adjudant Malartic au Comte d'Argenson. Camp de Cataracoui, 6 octobre 1755. *Documents de Paris.*

vages et ses prisonniers à Montréal, afin d'y rencontrer M. de Vaudreuil.

En mars 1756, le Lieutenant de Léry fut chargé d'aller s'emparer du fort Bull, situé à la tête de la rivière Hudson et à vingt lieues de Choueguen : l'ennemi y avait déposé provisoirement une partie des secours qui étaient destinés à Oswego. A la tête de 372 hommes, il partit du fort de la Présentation, et s'avança au milieu des bois, à travers un pays désert et connu seulement des sauvages. Près d'arriver au fort Bull qui se rendit peu après, il surprit le 27 mars un convoi de vivres, qu'un détachement conduisait à Choueguen, et s'en rendit maître. <sup>1</sup> On y captura dix huit à vingt anglais, parmi lesquels il y avait un traiteur nommé Robert Eastburn, qui a écrit les incidents de sa captivité. Celui-ci fut amené à Oswegatchie, puis à Montréal, où il assista à un grand conseil de sauvages et entendit le renommé abbé Picquet, qui, dit-il, " parle fort bien la langue anglaise ; ce prêtre a fait plus de mal aux Anglais qu'aucun autre de son ordre ; il demeure à Oswegatchy. " <sup>2</sup>

Après leurs dernières défaites, les anglais s'efforçaient par des promesses ou des menaces de se rallier les sauvages ; le marquis de Vaudreuil voulut déjouer leurs projets. Au mois de mai 1756, il chargea l'abbé Picquet d'envoyer les chefs de sa mission en députation aux Iroquois afin de resserrer leur alliance avec Ononhié. Il lui demanda de former des détachements de sauvages qui serviraient à inquiéter et embarrasser les anglais. Il le pria en même temps de donner son opinion sur les meilleures mesures à prendre contre l'ennemi, en lui faisant part de toutes les opérations qu'il se proposait d'entreprendre. On peut trouver l'expression d'une confiance aussi étendue dans toutes les lettres qui furent envoyées par M. de Vaudreuil à l'abbé Picquet de 1756 à 1759.

A la fin de juillet 1756, M. de Montcalm se mettait en route pour aller assiéger le fort Choueguen. En remontant le St. Laurent, il s'arrêta un moment au village de la Présentation, pour faire festin avec les sauvages, et selon leur expression, chanter la guerre ; car plusieurs d'entre eux devaient le suivre avec leur

<sup>1</sup> Ceci est extrait de l'ouvrage : *De Montcalm en Canada*, par le Révd. P. Martin, page 27. Ce dernier montre que d'après le journal de Léry, il n'y avait que 372 hommes dans ce détachement, dont 15 officiers, 83 soldats, 166 canadiens et 105 sauvages. D'après le rapport de Eastburn dont il est parlé, ce détachement aurait été accompagné d'un prêtre, probablement l'abbé Picquet ; mais il exagère évidemment en portant à 400 français et à 300 sauvages le nombre du corps expéditionnaire.

<sup>2</sup> Eastburn est cité dans : *History of the St. Lawrence and Franklin Counties*. Page 65.

missionnaire, l'abbé Picquet.<sup>1</sup> Montcalm se rendit de là avec son petit corps d'armée pour aller assaillir Choueguen, qui, le 14 août suivant, se rendait après l'un des plus beaux faits d'armes de nos troupes. Aussitôt après sa victoire, de Montcalm voulut en faire hommage à Dieu. Il fit planter, au milieu de l'enceinte du fort, une grande croix avec cette inscription : *In hoc signo vincunt*. C'est "par ce signe qu'ils sont vainqueurs." L'abbé Picquet bénit ce pieux monument.<sup>2</sup> Près de cette croix, on planta un poteau, qui portait avec les armes de France cette inscription digne d'un littérateur et d'un vainqueur : *Manibus date lilia plenis*.<sup>3</sup>

Voyant les défaites successives des anglais, les sauvages des cinq nations voulant en bons politiques se mettre du côté du plus fort, tinrent conseil à Montréal le 24 avril 1757 avec le Marquis de Montcalm, pour entrer en alliance. Plusieurs orateurs parlèrent, mais dit un mémoire du temps : "les Iroquois de la Présentation qui assistèrent à toutes les délibérations ne parlèrent pas séparément et en leur propre nom. Cela est dû à ce que n'étant domiciliés encore que depuis peu, ils se regardent comme la *natte* des Iroquois, qui appelaient la Présentation la *queue* des cinq nations." Et dans une note à ce document, on disait que la mission de la Présentation a été fondée par le zèle de l'abbé Picquet et qu'elle était aussi importante pour la religion que pour l'état.

Les sauvages des cinq nations s'étaient déjà adressés au gouverneur, le 22 octobre 1755, par l'intermédiaire des chefs de la Présentation, pour offrir leurs services au roi. M. de Vaudreuil leur répondit, le 13 février 1758, d'une manière fort sévère. Il leur reprocha leur duplicité, leurs complots tramés avec les anglais contre les français, leur parla de leur ingratitude en retour des bienfaits du roi et dit que pour leur montrer toute sa bonté, il allait cependant leur pardonner tant de fautes, à condition qu'ils les fissent oublier par un plus grand dévouement à notre cause.<sup>4</sup>

Dans une lettre au maréchal de Belle Ile, le chevalier de Lévis, parlait ainsi d'une expédition dont le chargea Montcalm, le 28 juillet 1757, avant la prise du fort George : "On vient de me confier le commandement d'un corps de troupes comprenant

1 *De Montcalm en Canada*. Page 32.

2 En mentionnant ce fait dans une lettre au Comte d'Argenson, datée de Montréal, le 28 août 1756, M. de Montcalm parlait de l'abbé Picquet "comme ayant eu l'honneur de présenter il y a quelques années trois sauvages au roi." *Documents de Paris*.

3 *De Montcalm en Canada*. Page 42.

4 *Documents de Paris*.

environ 2,800 soldats, lesquels se composent de la force de terre et de la marine, des canadiens et des sauvages ; cette expédition a trois objets principaux : le premier, c'est d'inciter les Iroquois à déclarer leurs sentiments et à les faire agir offensivement avec moi contre les anglais sur la rivière Corlay (Mohawk) d'une manière aussi ouverte que les circonstances le permettront ; le second, le plus essentiel, c'est d'empêcher la reconstruction de Choueguen (Oswego) et l'érection de divers postes que les ennemis se proposent de fortifier sur les rivières avoisinantes, et le troisième, c'est de faire une forte diversion vers Corlac ou Shenectady, tandis que le marquis de Montcalm devra se rendre au Lac St. Sacrement avec la plus grande partie de nos troupes..... Je suis accompagné de MM. Rigaud, Longueil et Sinereigues, le commandeur du bataillon de la Barre et l'abbé Picquet, *qui a une influence considérable sur les Iroquois*. J'espère qu'avec cet aide, mon zèle et mon dévouement au service du roi serviront à surmonter toutes les difficultés quelquelles soient.<sup>1</sup>”

Les forces commandées par le brave de Lévis furent rejointes non loin du fort Henry par l'armée de Montcalm et après une vigoureuse résistance le vaillant Munro, qui commandait ce fort anglais, dut capituler le 9 août 1757.

L'abbé Picquet resta au milieu des sauvages durant tout le temps du siège et d'après les documents officiels, il servait de missionnaire aux Iroquois de la Présentation, aux Amalicités, aux Iroquois du Lac des Deux Montagnes, du Sault St. Louis, Oneidas, Micmacs et Hurons.

Notre missionnaire prit part aussi à d'autres expéditions et continua par sa présence, ses conseils et son activité à rendre de grands services à la colonie.

### VIII.

Mais après tant de triomphes qui font pâlir les exploits antiques, survinrent les revers. Comme l'armée de ce général ancien, notre petite et héroïque phalange, tout en moissonnant des palmes, s'affaiblissait sensiblement en voyant ses rangs incessamment entamés par les foudres ennemies. Aussi, avec la balle qui cloua Montcalm sur les Plaines d'Abraham, le 13 septembre 1759, croula irrésistiblement ce vaste pouvoir, que la France avait tenté d'asseoir sur les rives du Saint-Laurent et jusques aux bouches du Missis-

1. *Documents de Paris.*

sipi et pour lequel ses nobles défenseurs avaient épuisé le plus pur de leur sang.

Lorsque l'abbé Picquet vit la colonie s'affaissant sous les coups répétés des soldats de Wolfe, il fut de ceux qui ne voulurent pas passer sous une domination étrangère. Il ne voulut pas s'abriter sous les couleurs anglaises et prit le suprême parti de se réfugier en France. Il résista aux sollicitations des Français et des sauvages qui voulaient le garder au milieu d'eux et se disposa à battre en retraite. <sup>1</sup> Suivant l'avis de M. Lévis, il espérait pouvoir fuir avec les grenadiers de chaque bataillon, afin de sauver les couleurs et l'honneur de leur corps, mais des circonstances incontrôlables s'y opposèrent. On ne put lui donner qu'une escorte de vingt-cinq français qui l'accompagnèrent jusqu'en Louisiane; il avait aussi deux petits détachements, dont l'un servait d'éclaireurs et l'autre le suivait; ils étaient relevés par d'autres détachements semblables que l'on formait au milieu des tribus sauvages où l'on passait. On reçut notre missionnaire, partout avec empressement, on lui promit fidélité inviolable au roi de France et le zélé fugitif ne les laissait qu'après leur avoir donné les plus sages conseils. L'abbé Picquet dûit suivre un long et difficile itinéraire pour se rendre à destination. La marche était souvent pleine de dangers. Notre missionnaire se rendit d'abord à Michillimakinac entre les lacs Huron et Michigan, puis traversa l'Illinois et atteignit sain et sauf la Nouvelle Orléans, où il séjourna durant vingt deux mois. Il se rendit encore utile dans la capitale de la Louisiane en apaisant une espèce de guerre civile qui venait d'éclater entre le gouverneur et les habitants.

<sup>1</sup> Lalande dit que la retraite de l'abbé Picquet eut lieu le 8 mai 1760. (Page 47, 26ème vol. des *Lettres Edifiantes et Curieuses*). Feu Messire F. X. Noiseux, prêtre et vicaire-général du Diocèse de Québec, dit dans son *Abrégé chronologique et historique de tous les prêtres tant réguliers que séculiers qui ont desservi le Canada et ensuite ce diocèse depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, page 160 de ce manuscrit, que l'abbé Picquet laissa sa mission au printemps de 1760. D'après M. Jacques Viger (*Liste chronologique des évêques et des prêtres tant séculiers que réguliers, employés au service de l'église du Canada depuis l'établissement de ce pays et aussi la liste des évêques des autres possessions Britanniques de l'Amérique Britannique du Nord*, page 112), "M. l'abbé Picquet, fameux missionnaire, sulpicien, ne partit point en avril 1760 (ni le 8 mai 1760 comme le dit Lalande,— J. T.), puisqu'on le voit signer, le 10 mai suivant, une entrée du Régiment de la mission de la Présentation à Svégatsi (maintenant Ogdensburgh). Mais ce fut sa dernière signature et à compter du 13 mai 1760, il fut remplacé au régiment de la mission par M. de Lagarde, prêtre et missionnaire."

Je dois à l'obligeance du Révd. M. Verreau, archéologue distingué, la communication des manuscrits de MM. Jacques Viger et F. X. Noiseux que j'ai pu utiliser dans ce travail. M. Verreau m'a aussi fait part de bien des renseignements précieux tant pour cette étude historique que pour mes autres écrits publiés dans la *Revue*.

En prenant possession du Canada, le général Amherst s'informa immédiatement du lieu de refuge de l'abbé Picquet et, sur l'assurance que celui-ci était parti pour la France, en s'y rendant par l'ouest, il dit hautement : " J'en suis bien fâché, cet abbé n'aurait pas été moins fidèle au roi d'Angleterre, s'il lui avait une fois prêté serment de fidélité comme il le fit pour le roi de France : nous lui aurions donné toute notre confiance et nous aurions gagné la sienne."

Cela n'empêcha pas les Anglais de mettre bientôt après la tête de l'abbé Picquet à prix, comme celle d'un ennemi dangereux. Ils avaient plus d'une fois reconnu et sa grande activité et son influence dans la colonie, comme on l'a déjà vu par le témoignage de ses adversaires. Aussi lisait-on dans une de leurs gazettes : " le Jésuite de l'Ouest a détaché de nous toutes les nations et les a mis dans les intérêts des français." Ils l'appelaient jésuite, parce que, dit Lalande, ils n'avaient pas encore vu alors son rabat, ni les boutons de sa soutane, comme lui écrivait M. le marquis de la Galissonnière en lui envoyant l'extrait de cette gazette, ou pour parler sérieusement parce qu'ils croyaient qu'il n'y avait qu'un disciple de Loyala pour opérer de telles merveilles parmi les enfants des bois. Ils redoutaient beaucoup les Jésuites, que le gouvernement de la Nouvelle-Angleterre ne cessait de dépeindre comme leurs plus mortels ennemis, lesquels déconcertaient les projets de la puissance britannique, découvraient ses secrets et lui enlevaient le cœur et les armes des sauvages.<sup>1</sup>

Les Anglais ne craignaient pas inutilement notre missionnaire, ils ne parlaient que de *Picquet et de son bonheur* : cette parole devint proverbiale dans tout le pays. L'un d'eux, officier de l'armée, voulut faire un jour un coup d'éclat ; il offrit une récompense pour celui qui apporterait la tête de l'abbé Picquet. Il croyait tenter la cupidité des sauvages et savourait déjà sa vengeance. Il fut bien déçu. En apprenant le fait les indiens allèrent s'emparer de l'officier afin de lui faire expier une offre aussi barbare. Il fut amené en présence du missionnaire et les sauvages dansèrent autour de lui armés de leurs tomahawks, se préparant à abattre la tête du coupable sur le signal de la robe noire. Mais l'abbé Picquet sut faire grâce à ce brutal ennemi.

Ce fait suffit pour montrer combien Mante est injuste en accusant notre missionnaire de " zèle brutal " et d'actes indignes d'un apôtre de l'évangile.

<sup>1</sup> Châteaubriand, *Génie du Christianisme*.

Après avoir mis sa tête à prix, les Anglais prirent tous les moyens possibles pour engager l'abbé Picquet à faire acte de neutralité entre les Anglais et les Français. Ils se servirent de la médiation des sauvages et lui offrirent de lui donner pleine liberté d'action, de lui payer une pension de 2000 souverains et lui donner toute l'assistance nécessaire pour s'établir lui-même et de ratifier la concession du Lac Ganenta et de ses environs : c'était une place vraiment pittoresque dont les Iroquois avaient fait don à l'abbé Picquet, lors d'un grand conseil, tenu au château de Québec. Les colliers dont se servent ces sauvages pour faire quelque engagement solennel étaient encore déposés à son ancienne mission du Lac des Deux-Montagnes<sup>1</sup> et fesaient foi du transfert. Mais il refusa fièrement en disant qu'il préférerait la simple ration que lui donnait le roi de France à tous les avantages lucratifs que pourraient lui offrir les Anglais. Il assura qu'il ne pouvait violer sa fidélité à la mère-patrie et que rien ne saurait ébranler ses convictions. Cette preuve de désintéressement pourra servir de réponse à ceux qui voudraient le mettre en doute-

Il n'est pas étonnant qu'on ait voulu s'assurer les précieux services d'un homme tel que l'abbé Picquet, dont les titres de gloire sont inscrits dans les trente années de dévouement qu'il consacra pour maintenir l'honneur de la France en Amérique. Ses ennemis n'étaient pas les seuls à les apprécier et on a une idée de l'attention qu'on lui portait par le fait seul que les troupes ne manquaient jamais de lui rendre les honneurs militaires, lorsqu'il passait à Québec, à Montréal, aux Trois Rivières et à d'autres forts.

Lalande, son ami et son biographe, dit que lorsque l'abbé Picquet se retira à Bourg, à son retour en France, les anciens officiers qui l'avaient connu au Canada ne cessaient en le revoyant de lui donner des marques touchantes de leur respect. Il cite aussi le témoignage suivant du Marquis du Quesne que celui-ci rendit en 1764 en faveur de l'abbé Picquet, quelques années après la reddition du pays :

“ Nous, Marquis du Quesne, commandeur de l'ordre royal et militaire de St. Louis, chef de l'escadron de l'armée navale, ancien lieutenant général, commandant de la Nouvelle France et des gouvernements de Louisbourg et de la Louisiane :

Certifions que, vû les témoignages favorables que nous avons reçus en Canada des services de l'abbé Picquet, missionnaire du

<sup>1</sup> On conserve encore à la mission du Lac Des Deux-Montagnes le portrait de l'abbé Picquet.

roi parmi les sauvages; que vû la confiance dont nos prédécesseurs l'ont honorée et la grande réputation qu'il s'est acquise par les magnifiques établissemens qu'il a fondés pour le roi, les conversions nombreuses et surnaturelles qu'il a opérées parmi les fidèles qu'il a attachés à la religion comme à l'état, par son zèle, son désintéressement, ses talents et son activité pour le bien et le service de sa majesté;—nous l'avons employé pour divers objets du même service durant la période de notre administration comme gouverneur général et qu'il a toujours agi suivant nos prévisions et même au delà de nos espérances. Il a également servi la religion et l'état durant plus de trente années avec un succès incroyable. Il a rendu le roi maître absolu des assemblées nationales des quatre nations qui composaient sa première mission au Lac des Deux Montagnes, avec liberté de nommer tous les chefs à sa volonté. Il a fait prêter serment d'allégeance et fidélité à Sa Majesté à tous les chefs des nations qui formaient sa dernière mission à la Présentation, où il créa d'admirables établissemens; en un mot, il s'est rendu si digne de notre attention qu'il préféra retourner en Canada pour y continuer ses travaux apostoliques plutôt que de vivre dans son pays et recueillir l'héritage de ses parents qui le déshéritèrent comme nous l'avons appris, parce qu'il ne voulut pas demeurer en France il y a dix ans, lorsqu'il y alla accompagné de sauvages. Nous mentionnerions volontiers les services que cet abbé a rendus à Sa Majesté si ses ministres le désirent, afin de rendre justice à qui de droit en obtenant du roi des marques de reconnaissance si méritées; en foi de quoi nous avons signé le présent certificat et l'avons scellé de nos armes.

(Signé).

LE MARQUIS DU QUESNE.

M. de Vaudreuil, le dernier gouverneur de la Nouvelle France, donna un certificat non moins flatteur à l'abbé Picquet en 1765. On peut en dire autant de M. de Bougainville, qui prit une part marquante dans la guerre comme l'un des plus vaillants officiers de Montcalm, et se rendit ensuite célèbre par son voyage autour du monde, le premier qu'eut exécuté un Français.

On pourrait, suivant Lalande, citer encore une foule de lettres de ministres, de gouverneurs, d'intendants, d'évêques et autres personnages haut placés reconnaissant le grand mérite de notre vénérable missionnaire, ses inestimables services à la cause désespérée de la colonie et son habileté dans les circonstances les plus difficiles. Au nombre de ces communications, il en est plusieurs

de M. de Montcalm, qui l'appelait : " mon cher et très respectable patriarche des cinq nations."

Ses supérieurs ecclésiastiques n'étaient pas les derniers à apprécier ses vertus et son zèle. L'évêque de Québec, avant de partir pour l'Europe en 1760, avait visité la mission de la Présentation, baptisé plus de cent adultes et il ordonna à tous les prêtres du diocèse d'aider l'abbé Picquet <sup>1</sup> autant que possible dans son laborieux apostolat. Il lui donna d'autres marques non moins sensibles de sa confiance.

De retour en France, l'abbé Picquet passa plusieurs années à Paris, où il exerça son ministère dans tous les endroits de la métropole que lui assigna l'Archevêque.

Le marquis de Lévis connaissant son désintéressement et son mérite essaya vainement d'exciter son ambition en lui signalant la facilité qu'il y aurait pour lui d'avoir quelque charge importante dans la hiérarchie ecclésiastique. Il avait dû pour retourner en France vendre les livres dont le roi lui avait fait présent en 1754 ; on lui ôta le mince traitement qu'il recevait en Canada et, bien qu'il n'eut qu'un très pauvre patrimoine, il resta sourd aux sollicitations de M. de Lévis et ne voulut pas aspirer à des honneurs qu'il avait pourtant si noblement méritées.

En 1765, le clergé réuni en assemblée générale lui offrit une gratuité de 1200 livres et chargea les Archevêques de Rheims et d'Arles de solliciter pour lui une récompense du roi. En 1770, une semblable somme lui fut votée, mais son départ de Paris fit perdre à ses amis l'espérance que la cour récompenserait un aussi digne serviteur. Il se retira à Bresse en 1772 où il fut reçu avec beaucoup d'empressement par sa nombreuse famille. Il alla ensuite à Verjon, où il se consacra à l'éducation de la jeunesse. Le chapitre de Bourg lui donna le titre de chanoine honoraire et les dames de la Visitation le sollicitèrent de devenir leur directeur ; il dû pour cela aller résider dans la capitale de la province.

Il fit un voyage à Rome en 1772, sa renommée l'avait devancée et il fut reçu par le Saint Père avec des marques éclatantes de sa satisfaction. Le pape lui donna même 5000 livres pour défrayer son voyage. On essaya inutilement de le retenir à Rome, sa pieuse visite terminée, il repartit pour Bresse.

En 1779, il alla habiter Cluny, où il fut attiré par l'amitié qu'il portait à l'un des neveux du célèbre abbé de Cluny. En 1781, il se

<sup>1</sup> L'abbé Picquet eut pour successeur à la Présentation un sulpicien nommé La Garde.

rendit chez sa sœur à Verjon pour le règlement d'affaires de famille, mais la maladie l'y atteignit et l'emporta, le 15 juillet 1781.

Suivant Lalande, l'abbé Picquet avait une figure noble et imposante avec des manières ouvertes et engageantes. Malgré l'austérité de sa vie, il était d'une joyeuseté charmante. Il réunissait les titres de théologien, orateur et poète et composa des chants en français et en iroquois, qui amusaient beaucoup l'enfant des bois. Sachant, suivant l'expression de St. Paul, se faire tout à tous, pour les uns il était un enfant, et pour les autres un héros. Il était aussi d'une habileté mécanique que les naturels admiraient beaucoup. Bref, il sut s'attacher des milliers de prosélytes, dompter et civiliser le farouche Iroquois, en faire un de nos meilleurs alliés et moissonner des âmes pour l'évangile dans un champ, selon une relation, toujours humide du sang des martyrs. Ses succès au milieu des cinq cantons ont dépassé ceux des P. P. Lemoine et Lamber ville et Hocquart l'a appelé avec raison l'apôtre des Iroquois.

En s'éteignant, il n'eut pas à se reprocher comme le grand Condé d'avoir mieux servi le roi de la terre que celui du ciel, car il sut atteindre glorieusement le but fixe de toute sa vie, servir Dieu et la France et il put alors répéter la parole de Siméon : *Nunc dimittis servum tuum Domine.*

JOSEPH TASSÉ.

NOTA.—1° Le second alinéa de la page 7 de la *Revue* contenant la première partie de ce travail a soulevé une discussion dans un journal de cette ville. S'appuyant sur la *Vie de la Sœur Bourgeois* par M. l'abbé Faillon, un correspondant de *L'Ordre* a prouvé que Lalande sur l'autorité duquel je m'étais appuyé m'avait évidemment induit en erreur.

Ainsi d'après une lettre officielle en date du 1<sup>er</sup> octobre 1752 et les registres de la mission du Lac des Deux-Montagnes, les forts en pierre et en bois et autres constructions auraient été érigés à cette mission plusieurs années avant l'arrivée de l'abbé Picquet à cet endroit. Il aurait été également inexact de dire que la mission du Lac avait été abandonnée lorsque l'abbé Picquet alla en prendre la direction.

O'Callaghan, dans la *Documentary History of New-York* et Franklin B. Hough dans son *History of the St. Lawrence and Franklin counties* ont reproduit aussi la biographie de Lalande et ont donné dans l'erreur signalée.

Messire Noiseux dans le manuscrit précité a endossé à peu près la même inexactitude. Voici ce qu'il a dit de l'abbé Picquet : "François Picquet est né à Bourg en Bresse, le 6 décembre 1708. Il s'agrèga au Séminaire de St. Sulpice. Il fut fait docteur en Sorbonne et vint en Canada à Montréal en juillet 1734. (Lalande dit en 1733.—J. T.) Il avait été ordonné prêtre le 10 avril 1733. Il avait de grands talents pour les missions sauvages, d'un caractère vif et plein de zèle, doué de cette probité franche qui réussit partout. Il alla d'abord au Lac des Deux-Montagnes où il apprit les langue Algonkine, Népissingue et Iroquoise. Il dirigea les travaux qui s'y faisaient soit pour le fort, le logement des missionnaires et l'arrangement des missions. En 1740, (c'est en juin 1751.—J. T.) son zèle le porta à parcourir les villages des cinq nations autour du Lac Ontario. Il en attira beaucoup au christianisme et établit pour eux un nouveau village le long du fleuve St. Laurent, vis-à-vis de l'île de la Galette ; y fit bâtir une église en

Pierre et des logements pour plusieurs missionnaires. Il accompagnait les partis de sauvages qui par l'ordre du roi allaient contre les Anglo-Américains, ennemis naturels de ce pays. Mgr. de Pont *Brilland* (c'est *Pontbriand*,—J. T.) accompagné du Supérieur du Séminaire, M. de Montgolfier et M. Briand, son secrétaire, alla en juillet 1752, (c'est en 1749,—J. T.) visiter cet établissement. En 1753, il laissa M. Besson à la mission de la Présentation de la Ste. Vierge et passa en France avec trois sauvages de sa mission pour chercher du secours et des missionnaires. Il revint l'année suivante avec ses sauvages et *neuf* autres missionnaires. (Ce ne peut être *neuf*, car on constate qu'il n'y eut pas un tel nombre de prêtres arrivés même durant l'année 1754; c'est plutôt *deux* comme dit Lalande).....”

2o. La note suivante a été omise dans la première partie du travail. Elle se rapporte à la 25ème ligne de la page 12, livraison de janvier dernier: “ Les documents officiels diffèrent relativement au temps du départ de l'abbé Picquet pour aller fonder la Présentation. Au lieu du 4 mai 1748, d'après un autre mémoire du temps, l'abbé Picquet serait parti de Québec le 30 septembre 1748 pour se rendre au fort Frontenac, afin de voir s'il ne pourrait pas trouver dans le voisinage une place avantageuse pour y fonder une mission où il réunirait les Iroquois désirant embrasser le Christianisme.”

J. T.

# LE REVE DU BUCHERON.

---

Sous nos immenses bois prolongés vers le pôle,  
Un bûcheron passait, la hache sur l'épaule  
Et la cognée en main.  
La nuit avait tendu son manteau de ténèbres ;  
Voyageur attardé, sous ces ombres funèbres.  
Il marchait son chemin.

Ses membres ruisselaient brisés de lassitude ;  
Et son regard plongeant dans cette solitude  
S'enflammait par degré.  
Or, son front se couvrait d'une rougeur plus vive,  
Et les rauques éclats de sa voix plus plaintive  
Dans les airs ont vibré :—

“ Pourquoi, se disait-il, cet anathème horrible  
Que sur nos fronts courbés la nature inflexible  
Imprime chaque jour ?  
Pourquoi toujours subir l'arrêt inexorable  
Qui dit à l'homme “ marche et trace sur le sable  
“ Ton pénible labour ” ?

“ Oh ! la loi du travail est une chose amère !  
Pour prolonger d'un jour notre vie éphémère  
Que de sueurs il faut !  
Puis quand nous reposons nos vieillesses précoces  
Soudain la mort arrive et de ses mains féroces  
Elle creuse un tombeau !

“ Dieu ! pardonne les mots qu'allait dire ma bouche ;  
 Car mon âme qu'obsède un délire farouche  
     T'accusait aussitôt.  
 Je sais que nous passons comme l'eau du Grand Fleuve  
 Et qu'il nous faut à tous la vertu de l'épreuve  
     Pour arriver là-haut.

“ Pardonne... mais qu'au moins comme un volcan qui fume  
 Je jette à tous les vents la brûlante amertume  
     Dont je suis dévoré.  
 On a dit que déjà la nature marâtre  
 Fait crouler sous nos pieds comme un buste de plâtre  
     Notre avenir sacré ;

“ Que, fils dégénérés d'une race héroïque,  
 Nous n'avons maintenant qu'un cœur vide et stoïque  
     Pour le foyer natal ;  
 Que si nous désertons le sol de la patrie  
 C'est que nos fronts où pleut l'amère raillerie  
     Rêvent un vil métal.

“ On a dit qu'au seul bruit de l'airain des batailles  
 L'épouvante faisait palpiter nos entrailles  
     En troublant nos esprits ;  
 Et que si le tocsin nous appelait aux armes  
 Nous fuirions chapeau bas et le cœur plein d'alarmes  
     Pareils à des proscrits.

“ Eh ! que n'a-t-il pas dit, dans ses propos iniques,  
 L'homme acerbe qui raille et nos vertus civiques  
     Et nos adversités ?  
 Honte à ces cœurs haineux jusqu'à la frénésie  
 Qui déversent parfois leur sombre jalousie  
     Sur nos prospérités !

Lorsque le pauvre, un jour, aux lieux de son enfance  
 Voit comme un spectre errant l'implacable indigence  
     Le suivre parmi nous ;  
 Quand la faim aux yeux secs, aux épaules voutées,  
 Vient faire sous son toit ces haltes redoutées  
     Des mères à genoux ;

“ Est-ce un crime pour lui qu'assiège l'infortune  
 D'aller chercher ailleurs cet or dont s'importune  
     Plus d'un riche Seigneur ?  
 Pour nourrir sa famille, il se prive, il travaille ;  
 En vain de son courage un vil peuple se raille :  
     C'est un homme de cœur.

“ Quand sur leurs lourds essieux des chars chargés de poudre  
 Dans les rangs ennemis vont promener la foudre

Qui doit les décimer ;

Quand, lésé dans ses droits, un peuple entier se lève  
 Contre ces fiers tyrans, despotes par le glaive,

Qui voudraient l'opprimer ;

“ Tous alors à l'appel des trompettes guerrières  
 Doivent marcher bravant sous leurs sombres visièrer  
 Un trépas glorieux ;

Chacun à son pays se dévouant lui-même  
 Doit combattre ou mourir pour la cause suprême.

Tels furent nos aïeux.—

“ Nous a-t-on jamais vus, comme un troupeau timide  
 Qu'on chasse à coups de fouet vers l'abattoir livide,

Fuir devant l'oppresseur ?

Nous a-t-on jamais vus renier sur l'arène  
 De nos traditions la vertu souveraine

Qui double notre ardeur ?

“ Je vous atteste, ô vous, lutteurs par la pensée  
 Qui tronquez hardiment l'ambition froissée

De tant d'hommes pervers !

Je vous atteste, ô vous, croisés de la patrie  
 Qui vers le Pape-Roi marchez en Italie

Aux yeux de l'univers !

“ Est-il vrai que la Foi ne peuple plus nos temples  
 Et que pour pratiquer les généreux exemples

Nous sommes trop déçus ?

Je vous atteste tous, o canadiens, mes frères,

Est-il vrai que l'honneur nous berçant de chimères  
 Ne nous exalte plus ?

\* \* \*

“ Canada, Canada, sur tes flots, sur tes grèves,  
 Et dans tes bois touffus j'ai fait bien d'autres rêves

Que je n'oublierai pas

Je n'ai pas toujours eu des pensers d'amertume,

Je sais que la splendeur du printemps a sa brume

Et l'hiver ses frimas.

“ D'autres, vieux combattants blanchis dans les orages,  
 Ont déjà relevé les ignobles outrages

Qu'on t'éclabousse au front ;

Moi, j'aime à m'éblouir d'illusions nouvelles,

A les faire jaillir en vives étincelles

Autour de l'horizon.

“ Je voudrais que ce sol drapé d'arbres sans nombre  
 Vit nos haches frappant sous le feuillage sombre  
     Leurs colosses altiers ;  
 Et leurs nobles débris qu'on taille et qu'on disperse  
 Ouvriraient au colon, ouvriraient au commerce  
     D'innombrables sentiers.

“ Je voudrais que de terre arrachant leurs racines  
 Le soc du laboureur sous leurs grandes ruines  
     Ouvrit mille sillons ;  
 Et que cette forêt transformée en clairières  
 Au souffle généreux des brises printannières  
     S'inondât de moissons.

“ On dit que la vapeur sur ce vaste domaine  
 Asservira bientôt à l'industrie humaine  
     Ses pouvoirs admirés  
 Pour sillonner au loin la solitude immense,  
 Et qu'on verra couverts d'une riche semence  
     Ces lieux inexplorés.

“ Honneur aux promoteurs de cette œuvre sublime !  
 Honneur aux délégués dont l'âme magnanime  
     Guide notre avenir !  
 Ils se peupleront donc d'une race énergique  
 Mes beaux grands bois où souffle un vent aromatique  
     Qui me fait rajeunir !

“ J'y verrai s'élever d'altièrès maisonnettes  
 Plus blanches que la fleur des vives pâquerettes  
     Dans le pré verdoyant.  
 Je verrai les troupeaux s'égarer sur la plaine  
 Ou courir, vers le soir, au bord de la fontaine  
     Au flot si transparent.

“ J'entendrai retentir le chant des moissonneuses  
 Assemblant des épis les gerbes si soyeuses  
     Qui luisent au soleil ;  
 Et les clochers brillant dans la verte avenue,  
 Et les vergers en fleurs réjouiront ma vue  
     De leur éclat vermeil.

“ Et puis, là-bas, voici que le grand jour se lève  
 Où, secouant leur front comme au sortir d'un rêve,  
     Cinq cent mille exilés  
 Dirigeront enfin leurs pas vers la patrie,  
 Et ne pleureront plus dans leur âme attendrie  
     Les beaux jours envolés.

“ Il viendra ce grand jour dont je verrai l'aurore,  
Et pour les recevoir sous son dôme sonore  
    La forêt ouvrira  
De ses vastes abris les profondeurs sacrées,  
Alors le vol strident des haches acérées  
    Partout retentira.

“ Le chêne qui dressait son front vers le nuage  
Verra s'évanouir comme un brillant mirage  
    Sa mâle royauté ;  
Les antique sapins, veufs de leurs pyramides  
Glisseront à travers cascades et rapides  
    Sur le flot argenté.

“ Et si mes compagnons, laissant bas leur falourde,  
Se disent vers le soir que la vie est bien lourde  
    Et qu'ils sont malheureux ;  
Alors, pour les calmer, je leur dirai : “ Courage !  
“ Bientôt luiront sur vous après les nuits d'orage  
    “ Les jours plus radieux ! ”

Novembre 1869.

EUSTACHE PRUD'HOMME.

---

# UNE PROMENADE SUR LA VOIE APPIENNE.

ET AUX CATACOMBES DE ST. CALIXTE.

*(Suite et fin).*

---

## IX

La connaissance de ces catacombes a amené, l'été dernier, la découverte des souterrains de Ste. Balbine, remarquables, paraît-il, par la grandeur de ces salles sépulcrales, la beauté de ses fresques, le nombre de corps des martyrs et d'une quantité d'objets dont l'étude sera si utile à l'archéologie chrétienne. Le tombeau de St. Corneille servait d'autel aux jours où les fidèles se réunissaient pour célébrer sa fête dans sa crypte : cet oratoire pouvait contenir environ dix personnes. Debout près de cet autel, se trouve un tronçon de colonne creusée au centre qui servait en même temps de crédence et de lampe. Des fresques de Ste. Corneille et de St. Cyprien, et celles de St. Sixte et d'un autre Pontife, dont le nom est inconnu, en habits pontificaux, portant la grande tonsure et tenant les évangiles à la main, ornent les murs à chaque côté du tombeau. En parcourant les salles armoiriées des vieux châteaux, le voyageur reste étonné en présence de ces armes d'un autre âge, et juge de la force de ces anciens chevaliers par ces longues épées à poignée en forme de croix, les armures d'acier dont le poids accablerait la faiblesse de nos temps ; de même tout en se promenant dans ces cryptes armoiriées des martyrs, on sent la distance

qu'il y a entre les chrétiens d'alors et ceux d'aujourd'hui. Quelle différence entre cette lutte de géants et nos petites victoires d'aujourd'hui ! Leur vie toujours menacée, leur ardente et vive foi, indomptable dans les tourments, et sans crainte devant la mort ; et notre petite vie d'aujourd'hui, où la moindre épreuve nous abat, où la lutte nous fait peur, et où la paix est souvent le prix d'une faiblesse. Eux étaient obligés de pratiquer, à la faveur des ténèbres, le culte dont les cérémonies se font maintenant librement en présence du ciel et de la terre.

Les mystères sacrés furent cachés sous le voile des symboles pour ne pas les exposer à la risée et au blasphème des payens. Dès le commencement, l'Eglise impose cette loi du secret, défendant à tous d'exprimer soit sur la toile, le marbre ou les murs des catacombes la doctrine et l'enseignement des sacrements. Comme la croix était l'objet des insultes et d'une haine particulière, il fut défendu de la graver sur les tombeaux ou les voutes des cryptes sacrées. Aussi on ne la voit nulle part dans la cité des morts. J'ai vu dans le musée Kirchiriona au Collège Romain, une petite dalle de pierre, du temps de Néron, sur laquelle est sculpté un âne crucifié.

La crypte de Ste. Lucine est le plus vénérable monument qui existe de cette pratique si religieusement observée pendant les trois premiers siècles. Les emblèmes sont ici dans toute leur simplicité primitive. Dans la chapelle de Ste. Cécile, quoique dans les mêmes catacombes, mais d'une date plus récente, ce symbolisme atteint l'apogée de son développement artistique et religieux. Ainsi l'oblation eucharistique dans la chambre des symboles est représentée par un poisson vivant portant une corbeille de pain. Dans celle de la fille chérie de St. Urbain, les emblèmes du même mystère sont accompagnés de toute la richesse, la variété, la profondeur théologique que deux siècles avaient données à la simplicité du symbolisme apostolique. Dans cette crypte du disciple des apôtres on trouve, à côté du Bon Pasteur, une Orante dans l'attitude de la prière, debout, les yeux levés et les bras étendus. La tradition a toujours reconnu dans cette figure celle de la Ste. Vierge, et aussi l'Eglise épouse de Jésus-Christ. Sur l'image d'un Orante, dans une miniature du XII<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle, à la bibliothèque du palais Barberini, se trouve écrit le mot : *Ecclesia*. Ainsi, cette femme en prière près du Bon Pasteur exprimait, dans le langage symbolique des premiers fidèles, la Vierge mère du Christ, et la Vierge féconde épouse du Christ, l'Eglise Catholique.

## X

Nous voici donc dans la chapelle des Sacrements. En faisant le tour de ce petit oratoire d'une dizaine de pieds carrés, on voit, tracées sur ces murs, les images symboliques de plusieurs sacrements et des différents âges de la vie chrétienne.

J'ai commencé par dire un mot des emblèmes de l'Eucharistie. Quoique l'étude des autres symboles, se rapportant aux premiers actes de la vie chrétienne, précède naturellement celle du symbolisme Eucharistique, je vais cependant indiquer immédiatement les autres figures de ce mystère.

Il serait superflu de rappeler que le poisson, dans tous les symboles, est un emblème du Christ.

Les premières lettres de chacun des mots Jésus-Christ, fils de Dieu Sauveur forment le mot grec Ichthoies, c'est-à-dire poisson. Cette signification symbolique identique entre le poisson et l'Eucharistie est démontrée par une inscription où l'on donne le nom de poisson à l'Eucharistie. Recevoir ce sacrement, dit l'inscription, c'est manger le poisson. Or c'est dans la crypte de Ste. Lucine que se trouve la première représentation symbolique de l'Eucharistie. C'est d'abord un vase de lait auprès de l'Agneau ; ailleurs, l'Agneau, entourée d'une nimbre et portant le vase de lait. L'emblème le plus frappant, c'est le lait placé sur l'autel entouré du pasteur et de son troupeau ; c'est l'autel de l'oblation mystique, où le corps et le sang du pasteur sont offerts et puis distribués aux fidèles. Mais voici une peinture symbolique où est répété deux fois, sans la moindre variation, le dogme de la présence réelle sous les espèces de pain et de vin ; c'est une corbeille de pain d'où sort un calice rempli de vin et porté par le poisson vivant.

Non-seulement le pain des forts, dont les victimes avaient tant besoin avant de se rendre au supplice, était figuré sur les parois des chambres souterraines, mais les divers âges de la vie chrétienne y étaient représentés par des symboles au moyen desquels les fidèles trouvaient une image des choses sacrées, dont la connaissance fut si soigneusement cachée aux payens et même à ceux qui n'avaient pas encore reçu le baptême.

Voici à peu près l'ordre dans lequel se trouvent les fresques représentant les sacrements et la vie du chrétien. Au fond de la petite chapelle, Moïse frappant le rocher, l'eau jaillit sous la verge du Prophète. Des brebis, à quelques pas de la source, se désaltèrent dans une eau abondante et pure. Ici le législateur des juifs symbolise le législateur du peuple de la nouvelle loi. St. Pierre

avec la verge du pouvoir fait jaillir du Divin Rocher, le Christ, *Petra autem erat Christus*, les eaux claires et abondantes de la grâce et de la doctrine pour abreuver le troupeau dont il est le pasteur.

Plus loin le signe de la résurrection, si bien placé sur les tombeaux de ceux que cette croyance encourageait et consolait dans les tourments, représenté par une baleine rejetant Jonas sur le rivage de la mer.

Là, le pêcheur tire un poisson de l'eau ; le pêcheur d'hommes jette ses filets dans le monde et en tire les âmes prédestinées au royaume de Dieu. Voici un emblème de la plus touchante vérité ; le bon pasteur instruit son troupeau. Il est debout, sa figure a l'expression de *Celui qui fut doux et humble de cœur* ; ses brebis l'entourent, une, la tête levée recueille avec attention les paroles qui tombent des lèvres du Pasteur ; une autre broute l'herbe, plus occupée des soins matériels que de la divine nourriture que lui présente son maître ; une troisième sans avoir encore abandonné le bercail détourne la tête. On dirait qu'elle cherche à se soustraire à la surveillance de son divin gardien.

Embrassant pour ainsi dire tous ces emblèmes et les couvrant de son ombre, se détache de la voûte, la figure du Bon Pasteur portant une brebis sur les épaules. Il a tiré l'âme du déluge du péché. Il l'a abreuvé des eaux de la grâce et de la vérité, il l'a nourrie de ce pain divin porté par le poisson vivant. Cette âme est devenue d'abord distraite, puis s'est éloignée, alors il l'a ramenée sur ses épaules.

Les tableaux de nos églises, les gravures suspendues aux murs des maisons les plus modestes nous ont tous habitués à cette touchante scène du baptême de Jésus-Christ, dans le Jourdain, par son Saint Précurseur. En contemplant ces peintures, image si frappante du sacrement de la régénération, j'étais loin de penser que je retrouverais un jour, au fond des catacombes, retracés sur les murs d'une chambre contemporaine des apôtres, les mêmes personnages, les mêmes attitudes ; tous les détails de cette scène reproduite par les imagiers modernes plus occupés à nourrir la piété qu'à cultiver le goût. Le sujet de cette fresque, rappelant le baptême du Sauveur et symbolisant celui du chrétien, est sorti des Catacombes de St. Calixte, et s'est transmis de siècle en siècle avec la foi du Sacrement dont il offre l'emblème, comme un témoin de l'immutabilité de la doctrine qu'un pinceau peu habile dessinait, dans un souterrain, après l'avoir reçu de la bouche des Apôtres.

Voici le dernier image et la dernière phase de la vie, voyez ces oiseaux si délicats, si aériens. A peine tiennent-ils aux branches

de l'arbre. L'âme n'est plus enveloppée du corps qu'elle a déposé comme un vêtement usé. La voilà libre de ses entraves, s'envolant joyeux dans les airs. On sent que c'est la victoire du martyr. Cette petite tête se relève fixement vers le ciel. Il me semblait entendre ce cri de triomphe ; *Laqueus contritus est et nos liberati sumus*. Nous avons laissé une dépouille sanglante sur l'arène du théâtre ; entre les mains du bourreau se trouvent nos cadavres mutilés et nous voilà devenus les libres enfants du Ciel. Au-dessus d'une de ces petites niches où reposaient dernièrement encore les reliques d'un martyr, près de ce sépulcre vide on voit un homme couché et à côté deux oiseaux. C'était bien l'image la plus propre à exprimer le repos dans le sommeil des saints préluant à ce réveil immortel quand l'âme, dégagée pour un temps de son corps ira un jour le reprendre dans ce sépulcre glorieux.

C'était en regardant cette image de la mort et de l'espérance que je me disposai à sortir des catacombes de St. Calixte. Il me paraissait d'un bon augure en laissant ce séjour où j'avais éprouvé tant de fortes et de douces émotions, de regarder de si touchants symboles, qui renouelaient en moi l'espoir de revoir ces paisibles sanctuaires de nos vieux saints. J'ai compris en repassant dans ces corridors, que je venais de parcourir la nature de ce sentiment qu'éprouvait notre regretté et cher Mr. Desaulniers en quittant la ville de Jérusalem. Aux autres villes et monuments qu'il avait vus dans son voyage, il disait : Adieu ! A la ville de David et à la vallée de Josaphat, il disait : Au revoir. Quelque chose me disait que je reviendrais encore errer dans ces souterrains, le cœur inondé d'un sentiment de fierté chrétienne de posséder la foi de ces martyrs dont je vénérerais les tombeaux. Je l'avoue, j'ai une espèce de nostalgie de Rome. C'est une maladie que comprennent ceux qui ont eu le bonheur de vivre assez longtemps dans la Ville Eternelle pour éprouver cette sensation, *of home*, du chez soi, qu'il n'est donné à aucun autre lieu de produire, au moins au même degré. Je ne puis mieux rendre la nature et la force des impressions de cette visite, à ces vieux cimetières, qu'en reproduisant ce chant des Catacombes inspiré à l'auteur de l'Esquisse de Rome Chrétienne, après un pèlerinage à travers ces sanctuaires si touchants de notre vieille foi.

#### CHANT DES CATACOMBES.

Hier j'ai visité les grandes Catacombes  
 Des temps anciens,  
 J'ai touché de mon front les immortelles tombes  
 Des vieux chrétiens ;

Et ni l'astre du jour, ni les célestes sphères  
 Lettres de feu  
 Ne m'avaient mieux fait lire en profonds caractères  
 Le nom de Dieu.

Un ermite au froc noir, à la tête blanchie,  
 Marchait d'abord  
 Vieux concierge du temps, vieux portier de la vie  
 Et de la mort ;

Et nous l'interrogeons sur les saintes reliques  
 Du grand combat,  
 Comme on aime écouter sur les exploits antiques  
 Un vieux soldat.

Un roc sert de portique à la funèbre voûte ;  
 Sur ce fronton,  
 Un artiste martyr dont les Anges, sans doute,  
 Savent le nom,  
 Peignit les traits du Christ, sa chevelure blonde  
 Et ses grands yeux,  
 D'où s'échappe un rayon d'une douceur profonde  
 Comme les cieux !

Plus loin sur les tombeaux j'ai baisé maint symbole  
 Du saint adieu !

Et la palme, et le phare, et l'oiseau qui s'envole  
 Au sein de Dieu ;

Jonas, après trois jours sortant de la baleine,  
 Avec des chants,  
 Comme on sort de ce monde, après trois jours de peine  
 Nommés le temps.

C'est là que chacun d'eux, près de sa fosse prête  
 Spectre vivant,  
 S'exerçait à la lutte, où reposait sa tête  
 En attendant

Pour se faire d'avance au jour des grands supplices  
 Un cœur plus fort,  
 Ils essayaient leur tombe et voulaient par prémices  
 Goûter la mort.

Bien sombre était la nuit, la caverne bien sombre,  
 Quand si souvent  
 La faim et la piété s'y rencontraient dans l'ombre  
 En s'embrassant.

Près d'un enfant sans pain, la mère consternée  
 Restait sans voix,  
 Et l'œil brillant d'espoir de sa main décharnée  
 Montrait la croix

Et quand l'enfant disait : " le soleil, ô ma mère,  
 " Astre si beau,  
 " Reviendra-t-il bientôt, chauffer de sa lumière  
 Mon froid berceau ? "

La mère répondait qu'une aurore méconnue  
 Bientôt luirait,  
 Et qu'un ange de Dieu sur son aile étendue  
 Le bercerait !

J'ai sondé d'un regard leur poussière bénie,  
 Et j'ai compris  
 Que leur âme a laissé comme un souffle de vie  
 Dans ces débris ;

Que dans ce sable humain, qui, dans nos mains mortelles,  
 Pèse si peu,  
 Germent pour le grand jour, les fermes éternelles  
 De presque un Dieu !

Lieux sacrés où l'amour, pour le seul bien de l'âme  
 Sut tout souffrir !  
 En vain interrogeant j'ai senti que sa flamme  
 Ne peut périr ;  
 Qu'à chaque être d'un jour qui mourut pour défendre  
 La vérité,  
 L'être éternel et vrai, pour prix du temps, doit rendre  
 L'Eternité.  
 C'est là qu'à chaque pas on croit voir apparaître  
 Un trône d'or,  
 Et qu'en foulant du pied des tombeaux, je crus être  
 Sur le Thabar !  
 Descendez, descendez au fond des Catacombes,  
 Aux plus bas lieux ;  
 Descendez, le cœur monte, et du haut de ces tombes  
 On voit les cieus,

Quand je suis revenu à la surface du sol ; toute cette incomparable vue, qui m'avait ravi quelques heures auparavant, avait disparu dans les ténèbres. Le silence de la nuit s'était ajouté au silence de la campagne. J'éprouvais une vraie jouissance de sentir ce calme se reposant sur ces saintes et silencieuses demeures des martyrs. Mon compagnon et moi, nous marchâmes côte à côte, dans l'ombre, lui plongé dans ce recueillement que j'admira dans ce jeune lévite, naguère ministre protestant, et moi, répétant ces vers du plus grand des poètes lyriques anglais.

O Rome! my Country! City of the Soul  
 The orpheans of the hearth must turn to thee  
 Lone mother of dead empires! and control  
 In their shut breasts their petty misery.  
 What are our woes and suffrance? Come and see  
 The cypress, hear the owl, and plad your way  
 O'er steps of broken thrones and temples, ye!  
 Whose agonies are evils of a day.  
 A world is at our feet as fragile as our clay.

Je me suis rendu coupable de la traduction suivante de cette belle strophe :

O Rome ! Ma Patrie ! A toi le cœur brisé  
 S'abandonne, et retient, dans sa douleur muette  
 L'agonie et le deuil d'un bonheur écrasé.  
 O Mère ! sur ton sein ton fils meurtri se jette  
 Et trouve le repos de l'enfant qui s'endort.  
 Car seule tu survis quand, les rois, à la mort,  
 S'en vont comme une proie aux gémonies jetées,  
 Qu'est-ce donc que l'angoisse ? et que sont vos journées  
 De tourments sans espoir ? Voyez le cypès sombre ;  
 Ecoutez le hibou jetant ses cris dans l'ombre.  
 Frayez votre chemin sur ces marches en poudre  
 De troncs renversés, de temples que la foudre  
 A broyés à jamais, vous dont la douleur  
 Est la ride d'un jour sur le front du bonheur,  
 Devant ces siècles morts cessez la plainte amère ;  
 Un monde est sous vos pieds et ce monde est poussière.

A. O'DONNELL, Ptre.

## DEUX ÉPAVES.

---

X

MANŒUVRES.

(Suite.)

On comprend que M. de Malefroy ne devait pas avoir le moindre soupçon de ce que Julienne avait l'intention de faire. Elle n'était pas sa confidente à lui, mais seulement celle de Madeleine. Ne pas l'admettre en tiers dans la conversation qu'elle voulait avoir avec M. de Couturier était difficile, puisqu'elle recevait ensemble les deux hommes tous les jours à deux heures. Pour obvier à cet inconvénient elle ne trouva qu'un expédient dont, quoiqu'il lui répugnât fort, elle se servit avec le courage de l'abnégation. Elle-même enfreignit son règlement, et un soir écrivit au député un petit billet par lequel elle le priait de la venir voir quand il aurait un moment de liberté. Il est permis de penser que l'imagination du baron s'égara, en le lisant, dans bien des suppositions que nous n'oserions rapporter. Si cela fut, il dut en rabattre ; car à son entrée dans l'atelier, une demi-heure après, il se convainquit à première vue, que rien, absolument rien, n'était changé dans les dispositions de madame Simon. Par exemple, elle avait une requête à lui présenter : elle s'intéressait vivement à une pauvre veuve qui avait cinq enfants, dont un estropié et un autre idiot ; elle voulait pour sa protégée un débit de tabac.

— Service pour service, lui dit-elle au moment où M. de Couturier se retirait assez déconfit de cette entrevue. Je suis toute disposée à m'occuper de politique pour récompenser vos bons offices. N'est-ce pas ce que vous me demandiez l'autre jour ?

Cette phrase déterminait M. de Couturier à se rasseoir, et Julienne ne lui fit aucunement sentir qu'il avait tort. Au contraire, elle fut, comme toujours, gracieuse, aimable, enjouée : le conseil général, M. de Cerfbryant et M. de Malefroy firent les frais de l'entretien, qui se prolongea, tant les deux interlocuteurs y prenaient d'intérêt. Le député eut une inspiration triomphante :

— Pourquoi, s'écria-t-il, illuminé soudain, ne marierions-nous pas Malefroy et mademoiselle de Cerfbryant ? Cela simplifierait tout.

Madame Simon ne témoigna pas pour cette idée le même enthousiasme que M. de Couturier, qui, exalté par les artificieuses objections qui lui étaient faites, développa avec complaisance sa pensée, et démontra victorieusement que les difficultés étaient secondaires. Alors la jeune femme fit avancer sa réserve, c'est-à-dire qu'elle expliqua comme venant d'elle, et avec toute la délicatesse convenable, ce qui, en admettant que M. de Malefroy, le principal intéressé, s'associât à ce projet, pourrait s'opposer à ce que le marquis y donnât son adhésion, également indispensable. Elle glissa quelques mots discrets et interrogatifs sur l'état des affaires de M. de Cerfbryant, promit de se renseigner, et finalement, au bout de quelques jours, découvrit petit à petit toute la vérité. C'est que ce fut une découverte en effet pour M. de Couturier, qui, comme tout le monde, croyait à la grande fortune de son ennemi intime. Il l'appelait souvent ainsi, leur hostilité politique ne les empêchant pas d'avoir entre eux des relations superficielles. Quoique habitant Val-Rouvray depuis dix ans, il était convaincu de très-bonne foi que cette fortune était indiscutable et des mieux assises, parce qu'elle était au soleil. Il savait bien que le procès la menaçait, mais pour une partie. Les Cerfbryant avaient beaucoup d'autres propriétés. Enfin aucunes d'elles n'étaient grevées d'hypothèques. Le marquis vivait sur un pied d'opulence d'excellent aloi ; sa générosité défrayait toutes les conversations populaires. Le député était bien excusable de s'être mépris avec tant d'autres. Une seule personne aurait pu le détromper c'était M. de Malefroy : mais il était incapable de cette trahison.

La pauvre Julienne ne sut pas trop si elle n'avait pas lieu de se repentir d'avoir tant parlé, car bientôt le député se dessina sous l'homme obligeant en M. de Couturier. Après avoir reçu tous les éclaircissements imaginables, et quand il lui fut bien prouvé que

le marquis était dans une situation assez difficile, il se frotta les mains et son visage rubicond s'épanouit dans un contentement assez peu rassurant.

Madame Simon, qui étudiait sa physionomie, suivait l'expression de cette joie immodérée avec des trances cruelles. Elle lui indiquait que M. de Couturier était ravi de savoir le marquis dans une fâcheuse position financière, et pas du tout qu'il eût dessein de faire quoi que ce fût pour l'en tirer.

— Je vous l'avais bien dit, répétait-il, les femmes excellent, selon qu'elles le veulent, à embrouiller ou à débrouiller les questions. Mille fois merci ! grâce à vous, voilà le terrain déblayé.

La ruine, ou plutôt la gêne de M. de Cerfbryant, était pour le député le point d'appui que réclamait Archimède, et puisque le père de Madeleine était attaqué par l'argent, il ne doutait pas d'avoir bientôt raison de lui. Il réfléchit pendant quelques jours, et enfin calma les angoisses de Julienne en lui faisant part du résultat de ses réflexions. Le voici, réduit à ses termes les plus stricts. Le gain du procès étant encore douteux, tant que la justice n'aurait pas définitivement prononcé, il n'était pas impossible que l'état fit faire à M. de Cerfbryant des offres d'arrangement amiable sur les bases de l'abandon des bois en litige, moyennant une indemnité à arbitrer. M. de Couturier se faisait fort d'emporter l'assentiment du ministre, si le marquis, de son côté, consentait à donner sa démission.

Avant d'accuser la simplicité de ce plan, qu'on veuille bien se rappeler l'œuvre de Christophe Colomb.

Quant au mariage, à présent qu'il était inutile, le député n'y pensait plus. Julienne n'en fut pas fâchée, malgré la peine qu'elle s'était donnée pour que M. de Couturier trouvât cette combinaison ; mais elle fut enchantée de celle qui avait succédé à la première. Elle demanda instamment à y jouer un rôle, et M. de Couturier dut modérer son zèle. Il la supplia de mettre le comble à ses bontés en ne s'occupant plus de rien ; il lui recommanda particulièrement une discrétion absolue. Lui-même s'était engagé envers elle à ne rien dire de ce qu'elle avait cru pouvoir lui confier concernant les Cerfbryant. Pour la consoler, il la compara à ceux qui dans une chasse rabattent le gibier, mais ne le tirent pas : pour être modeste, leur fonction n'en est pas moins très-utile. Enfin il la remercia chaleureusement, et promit qu'à l'occasion il saurait prouver sa reconnaissance.

L'affaire lui parut si importante qu'il alla passer vingt-quatre heures à Paris, et revint muni de pleins pouvoirs pour entamer les négociations, lorsqu'il jugerait le moment opportun.

Ce n'était pas en une seule séance que Julienne et lui avaient pu se concerter. Il y en eût plusieurs consécutives. M. de Couturier était ainsi reçu deux fois par jour, le matin avec M. de Malefroy, et le soir seul, vers huit heures. Peut-être ne serait-on que juste, en lui reprochant d'avoir un peu fait traîner les choses en longueur, pour jouir plus longtemps des tête-à-tête que lui ménageait la politique ; mais il eut néanmoins la force de ne rien hasarder de nature à faire supposer à madame Simon qu'il n'avait pas encore abandonné toute arrière-pensée.

Ces entrevues si fréquentes intriguèrent beaucoup Carina, qui en fut aussitôt informée, et les épia parce qu'elle avait un immense intérêt à savoir ce qui les motivait. M. de Couturier n'était pas homme à faire pour rien toutes ces visites.—Est-ce que, se pénétrant trop exclusivement de la mission qu'elle lui avait donnée d'être assidu auprès de madame Simon, le député était sérieusement amoureux de la belle-veuve ? Carina sourit méchamment à cette supposition. La jalousie n'était pour rien dans ce sourire. Elle eût été fort aise que M. de Couturier fut l'amant de Julienne ou l'épousât : dans les deux cas, M. de Berlerault, distancé, lui revenait. Le mystère valait la peine d'être éclairci. En conséquence, à la première belle journée, elle retourna travailler dans le petit réduit que l'on sait. Au bout de peu d'instant, le député passa et s'approcha d'elle. Cet empressement de bonne augure était un symptôme rassurant ; son attitude ajouta encore à la valeur de cet indice caractéristique : il fut très-galant, selon son habitude. Carina affecta la froideur de ce que Stendhall appelle une pique. M. de Couturier la pressa de questions, et elle fit entendre avec dignité qu'il était trop obéissant : elle lui avait demandé d'aller chez madame Simon, mais pas deux fois par jour. Le député poussa un éclat de rire et se disculpa. Il ajouta que des affaires dont elle aurait plus tard l'explication nécessitaient les conférences qu'il lui avaient déplu.

— J'y retournerai ce soir, et sans doute encore demain, dit-il. Vous pouvez vous cacher dans un coin, vous verrez qu'il n'est pas question d'amour entre madame Simon et moi ; et vrai, j'en regrette, car ce mouvement de jalousie vous rend dix fois plus jolie, miss Carina !

A vrai dire, l'institutrice considérait comme très-louches les affaires que M. de Couturier traitait le soir, à huit clos, avec une belle personne. Néanmoins elle consentit à se rasséréner. D'ailleurs elle lui aurait tout pardonné en faveur de sa dernière phrase : " J'y retournerai ce soir, et sans doute demain encore," qui se grava aussitôt dans sa mémoire et lui causa une satisfaction bien douce.

Elle avait l'occasion d'utiliser le jour même le précieux renseignement qui y était contenu ; car la poire était mûre, le temps était venu de la cueillir et d'exploiter ces apparences qui compromettaient Julienne :

C'est qu'il n'avait pas suffi à Carina de se former une opinion sur ce qu'elle pouvait avoir à craindre de la part de madame Simon ; elle prétendait aussi savoir ce que M. de Berlerault pensait de la voisine, et, son examen terminé d'un côté, elle avait soumis son maître à une surveillance occulte et minutieuse. Elle eut l'audace, pendant ses longues et fréquentes sorties, de glisser dans son cabinet et de fureter partout où une serrure fermée ne l'arrêta pas. Bien en prit à M. de Berlerault d'être soigneux : il n'aurait plus eu rien de caché pour elle. Carina ne découvrit que des papiers classés sur un grand bureau : c'était pour la plupart des factures ou des quittances de fournisseurs. Un instant elle eut l'espérance d'être sur une bonne piste : en ouvrant un buvard, elle mit la main sur une lettre commencée et fraîchement écrite ; il n'y avait pas plus de vingt lignes, qui étaient évidemment à l'adresse d'une femme, quoique le mot madame ne fut pas inscrit en tête. Cette correspondance piqua sa curiosité sans la satisfaire, car elle était à peine compréhensible. La pensée y était vague, et, de même qu'il est impossible de prédire ce que sera un enfant encore au berceau, ce début n'avait aucune signification précise. On aurait dit de l'expression d'une plainte ou d'un regret. Lesquels ? C'est le reste de la lettre qui devait l'expliquer probablement, mais il manquait. Carina remit le buvard à sa place et fouilla un panier destiné aux papiers de rebus. Elle en retira cinq ou six brouillons froissés, analogues aux premiers. Ils étaient de longueur inégale : le plus court avait deux lignes, et le plus long une dizaine. Toujours la même pensée de regret, et des termes à peu près identiques. Secrétaire de M. de Berlerault, presque tous ses correspondants lui étaient connus ; elle sentait que la lettre ne s'appliquât à aucun d'eux. Elle se décida à admettre que le mystérieux destinataire fût Julienne, quoique rien ne confirmât ce soupçon.

Elle épia les promenades de M. de Berlerault, et constata qu'il allait à de grandes distances, presque toujours dans une forêt. L'imagination sans cesse en éveil, elle ne tarda pas à remarquer qu'une porte de la maison, qu'elle croyait condamnée, portait des traces récentes de passage. Les verrous extérieurs étaient tirés, et les toiles d'araignées avaient disparu des angles de l'embrasure. Cette porte donnait sur le derrière et s'ouvrait au moyen d'un pêne qu'elle pressa un jour. Devant elle apparut un escalier qui lui était inconnu, dont elle gravit les degrés, et qui la conduisit à l'ap-

partement de son maître. Cela lui démontra que M. de Berlerault sortait le soir ou la nuit, alors que tout le monde était ou couché ou rentré. Elle reconnut bien vite qu'en effet, presque chaque jour, il faisait usage de cette porte : mais elle ne quittait pas le parc, elle s'en assura facilement. Elle le vit plusieurs fois, il se dirigeait toujours du même côté. Ses absences avaient lieu notamment vers neuf ou dix heures du soir. Avec une rare impudence, elle le suivit par une nuit sombre. Il marcha jusqu'au mur de clôture, et, à la hauteur d'un kiosque où le jardinier serrait ses outils, il disparut dans un massif, pour ne reparaitre qu'au bout d'une heure et rentrer paisiblement. Dès le lendemain matin, miss Mudlett était à son tour dans le fameux massif, qu'elle explora dans tous les sens. Au mur contre lequel il était planté existait, à hauteur d'appui, une ouverture pratiquée récemment. Les pierres étaient disséminées ça et là, et les traces du ciment étaient visibles en poussière un peu détremnée par la pluie. Elle regarda à travers ce trou, assez large pour que la tête y passât sans peine, et une surprise douloureuse la confondit. De ce point, qui était le plus rapproché de la maison de Julienne, on voyait parfaitement la vérandah vitrée qui était au bout de l'atelier. Or, le soir, madame Simon se tenait presque toujours dans cette vérandah, ouverte lorsqu'il faisait chaud. Du trou, orienté précisément dans cette direction, on pouvait très-bien distinguer les moindres mouvements de la jeune veuve, surtout si la clarté d'une lampe placée dans le salon, et par conséquent derrière elle, faisait ressortir sa silhouette au milieu des fleurs et des arbustes.

Aucun doute n'était plus possible ; M. de Berlerault venait là pour contempler Julienne. Il l'aimait et n'osait pas le lui dire. Les brouillons de lettres s'expliquaient ainsi, et Carina était jouée. A cette pensée, un éclair étincela dans ses yeux, ses lèvres pâles se plissèrent. Bientôt elle fit un signe de menace qui dénotait que loin d'être abattue et de s'avouer vaincue, elle voulait engager plus activement la bataille. Voilà pourquoi, au fait de la double visite quotidienne de M. de Couturier à madame Simon, elle brûlait de faire servir cette circonstance à l'intérêt de sa cause. En effet, au point où elle supposait qu'en était les choses, si M. de Berlerault acquérait par lui-même la conviction que la jeune veuve était à un autre, ne l'abandonnerait-il pas immédiatement ? Lui inculquer cette conviction était donc essentiel. Ce ne fut pas long.

Il s'était à peine écoulé deux heures depuis qu'elle avait quitté le baron de Couturier en lui accordant son pardon. Après le dîner, elle retint M. de Berlerault, qui prenait le café en plein air ; elle

le dérida, à force de tact, de souplesse et de gaieté, et l'ayant amené au point qu'elle désirait, elle provoqua très-adroitement, en jouant avec Sabine, un incident qui fit prononcer par l'enfant le nom de Julienne. Carinadit alors que depuis fort longtemps son maître n'était pas allé chez la voisine, qui, si elle était susceptible comme le sont très-souvent les jolies femmes, avait quelque raison de se formaliser. M. de Berlerault répliqua que Carina pouvait prendre pour elle-même la première part de l'observation : depuis huit jours au moins elle ne l'avait pas vue non plus. L'institutrice devint alors très-gourmée ; elle rougit, se moucha et ne répondit rien. Son sérieux était gros de réticences. Aux questions du Père de Sabine elle opposa d'abord une contrainte très-bien réussie ; enfin elle déclara avec une répugnance évidente, qu'en vérité elle n'osait plus se permettre de surprendre madame Simon, dans la crainte de la déranger, car tout son temps était absorbé par MM. de Couturier et de Malefroy, qui passaient chez elle la journée. Quant à la soirée, c'était assez d'un de ces deux messieurs, à qui elle était régulièrement consacrée.

Ce trait empoisonné, lancé d'une main experte, pénétra aussi profondément que l'avait désiré Carina. M. de Berlerault releva la tête, et dit que ces visites ne signifiaient rien, puisqu'elles n'étaient pas isolées. Miss Mudlett répliqua que tous les jours M. de Couturier, indépendamment de celle du matin, avait le soir une audience particulière ; qu'elle en était certaine.

— Au reste, ajouta-t-elle d'un air détaché, pour peu que vous teniez à vous renseigner positivement à cet égard, allez chez elle ce soir même. Si elle n'est pas seule avec M. de Couturier, je ferai amende honorable... A moins continua-t-elle dans une restriction incisive, que vous ne soyez pas reçu.

La jalousie de M. de Berlerault n'avait pas besoin de ce dernier stimulant, sous lequel il tressaillit. Quant la nuit arriva, il partit pour la maisonnette. Carina ayant prophétisé à coup sûr, il trouva effectivement le baron en tête-à-tête avec Julienne. Son émotion, très-forte à cette vue, acquit une nouvelle intensité lorsqu'il remarqua l'effet produit par son arrivée inattendue. La conversation s'arrêta net, et madame Simon en proie à un trouble extraordinaire, rougissante et décontenancée, perdit la tête au point de ne répondre que par un balbutiement confus à ses salutations. Enfin il surprit par hasard dans une glace un regard du baron qui était toute une révélation. Ce regard, impératif, sec et rapide, mystérieux en même temps, commandait avec évidence à Julienne de veiller sur elle. Un amant n'en a pas d'autre pour sa maîtresse en présence d'un indiscret dont il s'agit de dépister la pénétration. Cette scène

muette avait duré quelques secondes seulement ; il n'en fallait pas davantage pour confirmer, dans l'esprit prévenu du père de Sabine les plus terribles soupçons. Frappé au cœur, incapable de se maîtriser, il ne prolongea sa visite que pendant le temps strictement nécessaire pour ne pas être taxé de grossièreté ouverte. Madame Simon promptement remise, essaya sans succès de le retenir. En se retirant, il eut par une rancune irréflectie, et que rien ne justifiait, la méchanceté maladroite et inutile de faire sentir à la jeune veuve qu'il comprenait qu'il était de trop.

Ainsi que cela avait eu lieu pour mademoiselle de Cerfbryant, la perfidie de Carina recevait de circonstances ignorées d'elle un secours décisif. Oui, le trouble de Julienne à l'entrée de M. de Berlerault était profond et hors de doute ; oui encore, le coup d'œil de M. de Couturier avait la signification que le malheureux lui avait attribuée. Ce qu'il interprétait mal, c'était la cause de ce trouble, qui tenait simplement à ce que sa visite de ce jour-là était la première qu'il faisait à madame Simon depuis qu'elle connaissait qu'il était le célèbre romancier Otto Sauvage. Le regard du député enfin n'avait pas d'autre but que de dire à la jeune femme dont il comprenait l'embarras, et cela sous une forme brève et énergique : " Faites attention, ne laissez pas supposer que vous savez par moi quelle est la personne qui est devant vous ! " Voilà comment les meilleures intentions sont souvent travesties dans ce monde, et pourquoi la seconde machination de miss Mudlett eut une réussite supérieure à l'autre.

M. de Berlerault était dans un état moral impossible à décrire, quand il sortit de chez madame Simon. Il ne doutait pas que M. de Couturier ne fût son amant.

Ce serait se méprendre sur le caractère de Carina que de se figurer qu'elle eût attendu le retour de M. de Berlerault pour jouir immédiatement de son triomphe ; elle était pour cela trop fine et trop certaine du résultat. Ce fut seulement le lendemain qu'elle revit son maître.

— Vous aviez raison, miss Carina, lui dit-il de lui-même, sans autre commentaire.

L'institutrice n'eut garde d'insister. Elle lut distinctement sur son visage défait qu'il était convaincu, et cela lui suffit. Elle se contenta de sourire d'une façon imperceptible. Néanmoins elle jugea opportun de planter son drapeau sur le bastion conquis, et alors, après avoir répondu par un : Ah ! indifférent à la phrase de M. de Berlerault, paraissant aborder un autre ordre d'idées :

— Monsieur, dit elle, avec une ingénuité et un sang-froid effrayants, un des gardes m'a rapporté hier qu'il avait découvert auprès du

pavillon un trou pratiqué dans le mur du parc par quelque maraudeur. Je l'ai fait boucher ce matin.

Son regard, candide mais ferme, demandait en même temps d'un air ingénu l'approbation du maître. Celui-ci eut comme un éblouissement aussitôt dompté.

— Vous avez bien fait, miss Carina, répondit-il, froidement.

Et il s'éloigna.

La jeune fille l'accompagna quelque temps des yeux. Dès qu'il fut hors de vue elle se frotta les mains et rentra avec les manifestations de la joie la plus vive.

## XI

### AUX ÉCOUTES.

Cependant le baron de Couturier, examen fait des circonstances, penchait pour une intervention immédiate dans le procès du marquis. La forme de cette intervention restait seulement à déterminer. C'était une démarche délicate et de la plus haute importance, qu'une maladresse, un manque à toucher, indifférent dans tout autre cas, pouvaient faire avorter. Il aurait bien voulu s'en charger lui-même, si ce n'eût été impossible. L'hostilité politique de ces deux personnages était trop prononcée pour qu'une tentative de conciliation émanant directement du député ne fut pas mal interprétée par M. de Cerfbryant qui, sachant qu'on redoutait son opposition, se rappellerait immédiatement le *Timeo Danaos et dona ferentes*.

Quelque fût la confiance qu'il avait en madame Simon, M. de Couturier, dominé par la préoccupation d'un insuccès, était bien aise aussi de contrôler les renseignements qu'il tenait d'elle, et de sonder le terrain sur lequel il allait marcher. C'est alors qu'il eut l'ingénieuse pensée d'envoyer en éclaireur l'abbé Pascal. Le député ne joua pas au plus fin avec le bon curé ; il lui dit simplement ce à quoi il tendait. Après tout, une transaction étant fort avantageuse pour la famille de Cerfbryant, s'il était exact que le gain du procès fût pour elle une question de vie ou de mort, l'abbé, qui était également dévoué à M. de Couturier, et au marquis, ne sortait pas de son rôle évangélique en acceptant d'aplanir les voies entre les deux parties. Il se chargea donc de l'ambassade.

Ce fut sans la moindre hésitation que M. de Cerfbryant lui avoua que ce procès, sans cesse renaissant, était pour eux un con-

tinuel souci. Il faisait plus que menacer leur fortune, il l'avait déjà presque épuisée. D'autres détails dans lesquels le marquis entra sans difficulté, de lui-même, prouva que si la conclusion de cet éternel débat traînait encore en longueur pendant une année où deux, les Cerfbryant étaient placées dans l'alternative de sacrifier une moitié de leur patrimoine pour défendre l'autre, ou de renoncer à la lutte.

Cet entretien, rapporté à M. de Couturier, le rassura si bien, qu'il remercia l'abbé Pascalín et lui déclara que son entremise était désormais inutile. Il jugeait l'affaire beaucoup moins compliquée qu'il ne l'avait cru tout d'abord. Puisque les Cerfbryant en étaient là, il n'y avait pas besoin de tant de ménagements : l'offre du gouvernement serait infailliblement agréé. Le marquis commencerait peut-être par jeter feu et flammes, on le laisserait dire, et on attendrait que ce puissant dissolvant qu'on appelle l'argent eût produit son effet.

Cette confiance dans les moyens matériels était toute naturelle de la part d'un homme qui était affecté de positivisme, sinon de matérialisme absolu, qui était très-riche, à qui tout jusqu'alors avait réussi, et qui enfin, par position, était tous les jours encore à même d'éprouver la déplorable influence de l'intérêt sur les déterminations des hommes. Elle était, par contre, peu digne d'un esprit aussi élevé que le sien. Il aurait dû savoir que quelques caractères, assez rares, on peut en convenir, échappent à son action corrosive, et il commit une faute impardonnable.

C'est ainsi qu'au lieu de continuer à charger l'abbé Pascalín des négociations, ce qui, sans parler de l'indication tirée de ce qu'il avait fait les premiers pas, eût été le plus sage, à cause de l'autorité dont son caractère eût appuyé ses conseils auprès du marquis de Cerfbryant, il lui dépêcha le secrétaire général de la préfecture pour traiter l'affaire administrativement. Ce secrétaire, jeune homme bien élevé, intelligent, plein d'avenir, déplut doublement, par son nom d'abord, qui appartenait à la noblesse de l'empire, et par sa qualité officielle. Le marquis ne sut pas plutôt qu'on lui proposait un arrangement qu'il flaira une arrière-pensée.

Pourquoi le gouvernement, qui n'avait pas à se louer de lui, puisqu'il ne s'était pas rallié, lui offrait-il un accommodement pour un litige soumis encore à la décision des tribunaux ? Que ne s'en remettait-on comme lui à l'approbation de la justice ? C'était donc qu'on avait un intérêt quelconque autre que la bienveillance pour un adversaire avoué. Quel était cet intérêt ? En vain lui répondit-on qu'un pouvoir loyal et fort, appuyé sur le suffrage populaire, loin de redouter l'opposition, l'encourage au contraire,

quand elle est loyale aussi, comme un contrôle naturel et nécessaire ; que les idées du gouvernement tout en étant profondément libérales et appuyées sur la saine démocratie, se portaient en même temps sur la vieille aristocratie française, qui pendant tant de siècles a été l'appui de la chrétienté et du pays ; qu'on saisissait avec empressement toutes les occasions qui se présentaient de relever par le prestige de la richesse un grand nom de notre histoire, quand les ressources de la famille dont il est le glorieux héritage se sont amoindries par des infortunes imméritées ; que la sollicitude de l'état s'accroissait au cas particulier, en présence du dernier représentant d'une de ces familles qui, parvenu à l'âge du repos, ne pouvait plus compter sur l'énergie de la jeunesse pour faire face à la mauvaise fortune.

Tout cela ne convainquit pas M. le Marquis de Cerfbryant, qui écoutait le secrétaire général avec un sourire railleur. Il ne retint qu'une particularité de l'aimable discours qui lui fut débité, c'est qu'on lui insinuait avec une éloquence administrative emmitoufflée de réticences gracieuses et savonnées de compliments, que l'âge était venu pour lui de se reposer. La chasse était évidemment hors de cause ici, le repos qu'on lui demandait ne pouvait s'appliquer qu'au conseil général. Il brisa là, en répondant qu'un Cerfbryant n'était pas à vendre.

C'en fut fait des négociations. M. de Cerfbryant, ragaillard, tout content de la leçon qu'il donnait au pouvoir, monta à cheval et fournit une longue course. C'était un honnête homme dans l'acception la plus complète de ce mot. Il ne regrettait assurément pas une syllabe de cette réponse qu'il avait faite sous l'impulsion d'un vif sentiment de vieille loyauté chevaleresque ; et pourtant, en suivant le trot cadencé de sa monture, il se répétait malgré lui que cette transaction n'avait en soi rien que d'honorable. Il aurait pu l'accepter, si on la lui eût présentée sans conditions ; et certes, elle n'eût pas été inopportune pour remonter ses finances en désarroi. Le marquis n'ajoutait pas qu'il s'était peut être trop pressé de déclarer si fièrement qu'il ne se vendait pas, car on ne lui avait aucunement proposé de l'acheter. Il avait répondu non à ce qu'on lui avait dit, mais à ce qu'il supposait qu'on voulait lui dire. C'était la vérité cependant. Mais ces pensées de réaction, après l'acte héroïque qu'il venait d'accomplir, s'effacèrent vite. Il rentra dans son vieux manoir le front haut, parce qu'il se sentait grand.

Sa fille l'attendait dans le salon, pour lui jouer, bien innocemment, la contre-partie de la scène que le secrétaire général avait jouée le matin même. Il était d'humeur joviale, ce jour-là par extraordinaire, comme un homme dont la satisfaction intérieure

est si forte qu'elle rayonne au dehors. Madeleine n'hésita pas à profiter de ces bonnes dispositions pour aborder un chapitre qui ne plaisait guère à son père, dont elle lui parlait le moins possible, mais que force était d'entamer de temps à autre : c'est d'argent qu'il s'agissait. Le gouvernement offrait ce qu'on avait refusé, elle en demandait ; c'est la marche naturelle des choses. Sans dire que M. de Cerfbryant se fâcha précisément de cette requête indiscreète, on peut affirmer qu'il ne fut pas content ; le sourire disparut de ses lèvres, les pointes retroussées de sa fière moustache s'abaissèrent, le feu de son regard s'éteignit et tout son visage se rembrunit. Il était étendu sur un canapé, il se leva aussitôt et arpenta la pièce à grands pas.

Madeline, rougissante et troublée, assise dans un fauteuil et penchée sur une broderie à laquelle elle travaillait assidûment, pour ne pas perdre contenance, les yeux baissés, et effrayée de son courage, était comme toutes les personnes timides que, une fois lancée, rien ne retient plus. Elle continuait pendant la promenade de son père à travers les meubles, à justifier sa demande par des développements très-légitimes, qui se seraient arrêtés effarés sur ses lèvres si elle eût regardé M. de Cerfbryant. C'étaient des fournisseurs qui avaient envoyé des notes arriérées ; on n'était pas tenu d'en payer le montant intégral, ces bonnes gens avaient confiance : quelques à-compte suffiraient à les satisfaire et à soutenir le crédit. Enfin, l'entretien de la maison, où il y avait tant de bouches à nourrir, était fort lourd, et il ne lui restait plus rien. Elle avait compté sur une ressource qui lui échappait : un fermier, exact d'ordinaire, avait obtenu remise de sa dette ; et à ce sujet elle suppliait son père d'être moins généreux : en s'abandonnant ainsi au mouvement de son cœur, il lui suscitait à elle de très-graves embarras. Si gênés que fussent les fermiers mauvais payeurs, ils ne l'étaient pas autant qu'eux-mêmes !

Le marquis comprit que les doléances de Madeleine, encouragée par son silence, se répandraient outre mesure, s'il n'y mettait ordre. Pour ne pas s'exposer à en entendre de nouvelles, il sortit en disant qu'il aviserait. Si sa fille fut rassurée par le calme olympien avec lequel il prononça son "j'aviseraï," c'est ce qui est au moins douteux ; car ce n'était pas la première fois qu'il répondait ainsi, et il n'avait pas avisé. Néanmoins, il était décidé à recourir à un expédient déjà repoussé à plusieurs reprises, et qui consistait à emprunter quelques milliers de francs à M. de Malefroy. Il lui écrivit en conséquence un mot pour le prier de le venir voir le lendemain. Madeleine qui était en veine d'énergie, aurait combattu de toutes ses forces ce projet, si elle l'avait soupçonné. Pouvait-elle se douter

que son père se préparait à exploiter une idée à laquelle tout récemment elle-même avait renoncé ?

Sur l'invitation formelle de mademoiselle de Cerfbryant, M. de Malefroy avait suspendu ses visites, jadis fréquentes, au château. La lettre du marquis lui en ouvrait de nouveau les portes ; elle fut la bienvenue. Le lendemain, de bonne heure, il se présentait. On lui répondit que M. de Cerfbryant était dans le parc ; il alla à sa rencontre. Au détour d'une allée, à vingt pas de lui, il aperçut tout à coup Madeleine, qui, assise sur un siège de jardin, travaillait à l'ombre de chataigniers gigantesques. Elle avait défendu à M. de Malefroy de chercher à la revoir ; il n'avait en rien provoqué cette entrevue inattendue, et, fort de son innocence, il n'eut pas le courage de rebrousser chemin ; même il pressa le pas. Quant à la jeune fille, à qui il était impossible de feindre de ne pas le remarquer, dans la crainte, en l'attendant assise, de lui fournir un prétexte de s'arrêter auprès d'elle, elle se leva sans affectation, et pour premier salut, rougit. Elle ne lui en voulut pas démesurément de ce qu'il transgressa ses ordres en ne passant pas outre, roide et guindé. L'émotion contenue et timide avec laquelle il lui demanda des nouvelles de sa santé lui causa un trouble délicieux qu'elle essaya de chasser, parce qu'elle éprouvait des remords de s'y abandonner.

Pour son père, elle dit qu'ils étaient sortis ensemble depuis un quart d'heure, et que lui avait continué son chemin jusqu'à une clairière où des ouvriers abattaient des arbres. En devisant, les deux jeunes gens s'étaient mis en marche, et Madeleine, par une convention tacite, semblait conduire M. de Malefroy vers l'endroit où devait être M. de Cerfbryant.

Ils se parlaient à peine. Lui avait grande envie de revenir sur un sujet bien des fois traité entre eux déjà, et dont l'intérêt brûlant était inépuisable. Il hésitait retenu par l'appréhension de déplaire à Madeleine, qui lui avait interdit toute allusion au passé. Il se disait, d'un autre côté, que l'occasion de causer avec elle ne se retrouverait peut être plus ; que son devoir était d'en profiter ; et, avec une timidité d'écolier, il ajournait à chaque massif, à chaque arbre, son entrée en matière. Il fit si bien qu'ils arrivèrent avant qu'il eut commencé. Par bonheur, le marquis était déjà reparti, à ce que déclarèrent les bûcherons qui indiquèrent le chemin pris par lui. M. de Malefroy et Madeleine le suivirent à la piste et ne le rattrapèrent pas, à cause de l'avance qu'il avait sur eux.

En longeant un pavillon rustique, sorte de rendez-vous de chasse auquel était adossé un banc, mademoiselle de Cerfbryant, probablement en vue de rompre un silence, qui, en se prolongeant, deve-

nait pénible pour tous deux, se déclara fatiguée. M. de Malefroy prit place à ses côtés sans qu'elle protestât.

L'emplacement sur lequel s'élevait la maisonnette était sauvage et désert ; on aurait dit d'une solitude plutôt que du parc d'un grand propriétaire. C'est que l'entretien laissait à désirer à Cerfbryant. On ne le voyait nulle part aussi bien que dans ce coin perdu, assez éloigné du château. L'herbe avait envahi les allées, et poussait inculte avec l'abandon pittoresque, mais désolé, des végétations qu'on ne dirige point. Des jets de plantes grimpantes se hissaient le long des murs ; le banc était ainsi enveloppé d'un rideau de verdure dont la poussée capricieuse formait un abri contre le soleil. De là rayonnaient des chemins pour l'exploitation du bois ; on les distinguait à peine sous le tissu parasite qui couvrait le sol. Au bout de quelques pas ils se confondaient avec les arbres. Des chênes, des châtaigniers de haute taille étendaient tout auprès leurs bras noueux chargés de feuilles. De leurs troncs moussus s'échappait une senteur vive et fraîche. Plus loin, un bois de sapins saturait l'atmosphère de ces effluves balsamiques, âcre parfum des résineux. Point d'autre bruit qu'un vent léger, glissant dans les branches, le frôlement d'un insecte ou le bourdonnement confus des forêts. Mademoiselle de Cerfbryant et M. de Malefroy étaient là au bout du monde.

— Madeleine ! dit ce dernier presque tout bas.

La jeune fille tressaillit, sa rougeur reparut, et comme si elle eût su ce que son compagnon allait ajouter, elle voulut se remettre en route. Il la retint doucement, et elle céda.

— Je vous en conjure, reprit-il, d'une voix caressante et avec des intonations d'une tendresse infinie. Vous me rendrez cette justice que j'ai tenu ma promesse, quoiqu'il m'en ait bien coûté. Aujourd'hui, le hasard m'a conduit sur votre route ; n'est-ce pas plutôt la Providence que je dois remercier ? N'y a-t-il pas là un avertissement du ciel ? Depuis que je suis auprès de vous, j'hésite à vous entretenir des choses graves que j'ai à vous dire, et cependant il le faut.

Mademoiselle de Cerfbryant fit un geste suppliant, mais ne regarda pas M. de Malefroy. Si un observateur se fut imposé la tâche d'approfondir le motif pour lequel elle gardait la tête obstinément baissée et les yeux fixés vers la terre, il l'eût découvert en l'examinant avec sang-froid : c'est qu'une larme furtive perlait sous les cils brillants de la jeune fille et se balançait sur sa joue brûlante. M. de Malefroy, trop troublé, ne la vit pas, non plus que le mouvement rapide avec lequel Madeleine avait ouvert son

ombrelle, bien qu'ils fussent à l'ombre, et attiré en avant son chapeau à larges bords.

— Si j'ai le courage d'aller contre votre défense, continua-t-il d'un ton pénétré, au risque de vous déplaire, c'est que ce n'est pas seulement de moi que j'ai à parler. Ma cause est liée à celle d'une autre personne dont l'existence vous est chère par-dessus tout. Vous ne pouvez pas ignorer que la position difficile de votre famille s'aggrave de plus en plus, et j'entrevois, avec le regret le plus profond, le jour, prochain peut-être, où, le procès étant jugé, votre père sera en présence d'exigences pressantes, auxquelles il lui sera impossible de faire face, à moins de se résoudre aux plus tristes extrémités. Liquidier sa fortune territoriale, vendre Cerfbryant, voilà ce à quoi il sera contraint. Croyez-vous qu'il survivrait à ce qu'il considérerait comme une honte, une trahison aux traditions légendaires de ses ancêtres ? Ne ferez-vous pas tout pour lui éviter cette humiliation, qui le tuerait, soyez-en sûre ? Il est encore possible aujourd'hui de la prévenir, il sera peut-être trop tard demain. Réfléchissez, les moments sont comptés ! Tout changerait de face immédiatement, si vous m'autorisiez à espérer comme autrefois ; car ce que je possède vous appartiendrait alors, à vous et à votre père. On aurait la ressource, ou d'arrêter ce procès, ce qui serait le plus avantageux, si les obstacles à vaincre ne sont pas insurmontables, ou au moins la certitude de ne pas avoir à redouter ses suites. Je ne dis rien de moi, Madeleine !

Mademoiselle de Cerfbryant, qui s'était remise, répondit avec fermeté, non sans émotion :

Je vous supplie à mon tour de ne pas réveiller le passé. L'union que nous avons projetée est impossible ; mon père ne la permettra pas, je vous l'ai dit, j'en suis sûre. Je n'ai pas à discuter les motifs de sa décision ; ce qu'il m'ordonne, je dois le faire, et vous me connaissez assez pour savoir que le devoir qui m'est imposé je l'accomplirai. Le danger des récriminations, qu'elles émanent de vous ou de moi, c'est qu'elles m'enlèveraient l'énergie dont j'ai besoin pour marcher en avant et ne pas me retourner.

— Hélas ! Madeleine, je le sais, et je vous admire plus encore que je ne vous aime. Mais je ne demande rien qui porte atteinte à votre respect filial. Avant d'abandonner comme irréalisables des espérances que je ne puis me résigner à perdre, laissez-moi entrer en pourparlers avec votre père.

— Je sais que ces démarches n'aboutiront qu'à un refus ; en serez-vous donc plus avancé quand vous l'aurez provoqué ?

— J'aurai du moins la satisfaction, si j'échoue, d'avoir tout tenté pour réussir.

— Et pour vous faire fermer Cerfbryant !

Ces quelques mots, qu'elle prononça avec une vivacité irréfléchie, Madeleine les regretta aussitôt, car ils en disaient beaucoup plus qu'elle ne l'aurait voulu. Elle avouait ainsi l'état de son cœur. Aussi, rougissante et confuse, elle baissa la tête. M. de Malefroy les reçut, lui, comme une rosée bienfaisante, et une joie mélancolique délicieuse le pénétra. Après avoir savouré en silence pendant quelques instants la saveur exquise de la pensée qui avait dicté cette courte réplique, il reprit :

— Nos sentiments sont plus forts que nous, Madeleine. Ils ne cèdent pas aux efforts de la raison, de quelque logique qu'elle les accable. Nous ne les choisissons pas, et ils ne se laissent pas discuter. Le jour où vous m'avez défendu de songer à vous désormais, avez-vous pensé que tout était fini entre nous, et que sur un signe de votre main l'oubli étoufferait l'amour au fond de mon cœur ? Est-ce donc possible ? Quand vous auriez le triste courage de l'affirmer, je ne le croirais pas. Et vous, Madeleine, êtes vous si forte que vous commandiez à vos souvenirs ? Vous n'avez rien oublié, je le vois, je le sens, hélas ! et nous vivons à deux pas l'un de l'autre, plus séparés que si un abîme était entre nous !

— Oui, dit la jeune fille, dont l'émotion était visible.

Elle releva la tête, et la figure empourprée, les yeux brillants, son regard, vibrant d'exaltation, attaché sur M. de Malefroy, elle ajouta d'un son de voix dont l'harmonie grave était saisissante :

— Mais cette existence est intolérable. Votre supplice m'est plus cruel que le mien ; j'ai trop présumé de mes forces. Les affections d'ici-bas sont périssables, celles d'en haut sont éternelles. Pour ceux que la vie sépare, et qui sont forcés d'ajourner à un monde meilleur les joies qu'ils se promettaient dans celui-ci, il est un refuge où passer ce temps d'épreuves en attendant la mort, et où les âmes brisées trouvent le repos et le calme : c'est le couvent J'irai !

Ayant dit ces mots, elle s'enfuit avant que M. de Malefroy eût pu prévoir son dessein. Elle ne s'éloigna pas si vite cependant qu'il n'entendit, dans la surprise où l'avait jeté ce dénoûment, le bruit étouffé d'un sanglot qui lui causa un émoi indéfinissable. En quelques secondes il se fut élancé à sa poursuite et la feuillée se referma sur lui à l'endroit où Madeleine avait disparu.

Peu de moments après, la porte de la maisonnette s'ouvrit doucement et un personnage sortit avec précaution. C'était le marquis de Cerfbryant. En quittant les bûcherons, il était entré pour se mettre à l'abri de la chaleur. Là, séduit par un canapé qui garnissait l'unique pièce du rez-de-chaussée, il s'était assis et avait commencé une sieste qu'interrompit la conversation de sa fille et de M. de Malefroy. Il avait ainsi forcément découvert leur secret, dont il avait affecté jusqu'ici de ne pas se douter. Pendant qu'il réfléchissait s'il se montrerait ou non, mais écoutant de toutes ses oreilles, les amoureux étaient partis. Bien fin eût été celui qui sur son visage aurait lu sa pensée. Toutefois il était soucieux lorsqu'il reprit sa route vers le château.

G. DE PARSEVAL-DESCHÈNES.

(A Continuer.)

---

## CHRONIQUE DU MOIS.

---

Jusqu'au 21 février courant j'allais dire que décidément les saisons sont solidaires : l'hiver présent rachetait la rigueur du dernier. Quand :

Du bout de l'horizon accourt avec furie  
Le plus terrible des enfants,  
Que le nord eut porté jusque-là dans ses flancs.

Quelle tempête mon Dieu ! depuis trois jours la neige tombe, les toits se couvrent, les rues se remplissent, les bancs se grossissent, le vent mugit, le tourbillon s'élève, le froid augmente, les pauvres grelottent et le bois hausse.

\*  
\* \*

Ne nous plaignons pas : le froid de 29 degrés est un argument en faveur du chemin de colonisation du Nord. Aussi Montréal a envoyé tout exprès au siège du gouvernement, une députation de son choix. En même temps elle a d'autres intérêts en vue. Effrayée de la ligue que New-York, Boston, Portland, Toronto font contre elle, elle se réveille au bruit du danger ; les oies du Capitole de ces ambitieuses cités ont crié trop fort qu'ils veulent attirer chez elle le commerce des vallées fertiles de l'Amérique du Nord. Comme au temps de M. de la Galissonnière, on fait les yeux doux aux produits de l'Ouest. Les communications sont les artères de la richesse ; elles coûtent cher, mais rapportent au centuple. Pourquoi reculer ? Le 10 février une assemblée s'est tenue au St. Lawrence Hall, dans le but d'activer les chemins de fer, de tenter une combinaison entre toutes les personnes intéressées dans ces sortes de communication, depuis Montréal à l'ouest au nord et à l'ouest d'Ottawa, de prolonger le Canada Central et de l'amalgamer avec le chemin à lisses de colonisation du Nord.

\*  
\*  
\*

La troisième session du premier Parlement de la Province de Québec a été close le 1er courant. Les notaires ont eu les honneurs de la discussion. On ne connaît encore que des fragments de l'acte pour consolider et amender les actes relatifs à cette noble et ancienne profession : la publication des lois en Canada a ce magique effet de ne produire aucune explosion ; si la loi ne plaît pas, on murmure graduellement, parce que toujours indulgent pour les mandataires qu'il a choisis, le peuple espère toujours quelque chose de bon au fond de la boîte à Pandore ; si cette loi est un bienfait, on ne crève pas de joie, parce qu'elle ne surprend pas et nous arrive à dose dont le goût est souvent déguisé. Dans tous les cas la loi des Tabellions aura l'effet légitime de rendre à César ce qui appartient à César et aux héritiers ce que leurs auteurs ont gagné. C'est juste, si l'intérêt des citoyens est sauvegardé.

\*  
\*  
\*

Les ordres en conseil font irruption plus vite : le tarif des honoraires de cour a failli faire pâmer le barreau. C'est un gaillard qui vise loin. Si c'est un crime que de demander justice, qu'on rende les tribunaux inaccessibles à tout le monde, même aux riches ; et alors qu'on anéantisse les fils de Thémis. On augmente le tarif pour faire des revenus, mais quand les gens ne pourront plus plaider sans se ruiner, ils ne plaideront plus, et où est le revenu ? Les marchands disent, grand débit, grand profit. Voici d'ailleurs une opinion qui arrive juste à temps, et je lis : Londres 11 février. "Le Maître Général des Postes, en parlant de la réduction des frais de port, dit qu'il pensait que c'était l'avantage du revenu et du public."—Réflexion.

\*  
\*  
\*

Et le Code Municipal ? Un Code Municipal bien fait, une fois pour tout, accessible aux intelligences pour les quelles il est destiné, et durable, pour permettre aux campagnards de se familiariser avec ses dispositions, serait un chef-d'œuvre digne d'un ministre et capable d'en immortaliser un. Le projet que nous avons vu vaut presque, en longueur, le Code Civil, et mon Dieu ! en style statutaire !!! La plus brave des intelligences en a pour toute une soirée à en débrouiller deux clauses. Le comité chargé de l'examen a reculé..... Que voulez-vous qu'il fit ? L'auteur qui en a fait la compilation a beaucoup de mérite ; mais il lui a fallu suivre son thème.

\*  
\*  
\*

Le 4 courant Sir Francis Hincks frappe un grand coup sur les monnaies des Etats-Unis ; voilà ce que c'est que de se faire trop valoir. Dans les transactions ordinaires une monnaie de la forme et de la

grosseur d'une autre en vaut autant ; dans le monde financier elle ne vaut que sa valeur : Turgot disait " que la monnaie est une marchandise ; " mais comme toute marchandise, elle a une mesure pour qui sait la mesurer ; ces impudentes monnaies américaines se faisaient accepter au pair dans le commerce ; mais chez les courtiers, merci, on les escomptait. De là, malaise. Le nouveau Ministre des Finances s'est dit ; démasquons ces intrus ; et après le 15 avril prochain les demies piastres, les quarts de piastre, les dimes et les demies dimes des Etats-Unis, frappés entre le 1er Juillet 1853 et le 22 mai 1868 auront cours légal comme suit : la demie-piastre, du poids de cent-quatre-ving-douze grains, à quarante centins ; le quart de piastre, du poids de cent quatre-vingt-seize grains, à vingt centins ; les dimes, du poids de trente huit grains, et quatre dixième de grains, à huit centins ; et une demie dime, du poids de dix-neuf grains et deux dixième de grain, à quatre centins.

\*  
\*  
\*

Ce pauvre Sir Francis a émis un principe qui menace de lui devenir fatal, car sur ces entrefaites le Parlement s'ouvre. Il semble qu'on devait lui être reconnaissant de sa sévérité, et voilà qu'on veut lui rendre la pareille. Mais pour le prendre dans son propre dilemme on veut le faire passer pour un étranger. Le ministère le presse sur son cœur comme un enfant prodigue ; il le reconnaît pour un fils du sol ; mais d'autres prétendants à l'héritage du bon homme s'étaient rendus pour le recueillir. " Quinze ans d'absence, aucun intérêt dans les affaires du pays où il n'a pas de domicile, ni siège en parlement, s'écrie t-on, entortillé de la vieille pratique constitutionnelle, voilà qui surpasse ! " Et de protester, et de revendiquer, toujours au nom des principes !...

" Est-ce que l'on voudrait, dit le ministère, prétendre que l'absence de l'un de nos concitoyens le rendrait incapable de remplir toute charge de confiance ici ? Ou encore, voudrait-on faire croire que dès qu'un citoyen est jugé digne des faveurs spéciales de Sa Majesté, il deviendrait indigne d'occuper une position officielle dans la Chambre ? Croit on que ceux qui ont occupé des missions de confiance dans l'empire soient trop forts, trop capables pour occuper ici un portefeuille ministériel ? "

Les débats sur le discours du Tronc sont sérieux. Lors de la dernière clôture le Ministère Fédéral se composait comme suit :

L'hon. Sir John Alexander Macdonald, K.C.B. Ministre de la Justice et Procureur Général.

L'hon. Sir George Etienne Cartier, Baronet, Ministre de la Milice et de la Défense.

L'hon. Samuel Léonard Tilley, C.B. Ministre des Douanes.

L'hon. John Rose, Ministre des Finances.

L'hon. William McDougall, C.B. Ministre des Travaux Publics.

L'hon. William Pearce Howland, Ministre du Revenu de l'Intérieur.

L'hon. ———— Secrétaire d'Etat pour les Provinces.

L'hon. ———— Président du Conseil Privé.

L'hon. Peter Mitchell, Ministre de la Marine et des Pêcheries.

L'hon. Alexander Campbell, Maître Général des Postes.

L'hon. Jean Charles Chapais, Ministre de l'Agriculture et des Statistiques.

L'hon. Hector Louis Langevin, C.B. Secrétaire d'Etat du Canada.

L'hon. Edward Kenny, Receveur Général.

Aujourd'hui l'Hon. Sir Francis Hinks K.C.M.G. est Ministre des Finances.

L'hon. Hector Louis Langevin C.B. est Ministre des Travaux publics.

L'hon. Alexander Morris est Ministre du Revenu de l'Intérieur.

L'hon. Joseph Howe est Secrétaire d'état pour les Provinces.

L'hon. Edward Kenny est Président du Conseil Privé.

L'hon. Christopher Dunkin est Ministre de l'Agriculture et des Statistiques.

L'hon. James Cox Aikins est Secrétaire d'Etat du Canada.

L'hon. Jean Charles Chapais est Receveur Général.

\* \* \*

On demande raison des changements opérés depuis juillet dernier : quatre ministres nouveaux depuis juin, deux résignations, deux offices longtemps vacants remplis. Toutes ces questions sont graves ; mais ce qui est plus grave, c'est que le ministère actuel a été formé en 1867 par la coalition suivant laquelle Ontario devait être représenté par trois réformistes et deux conservateurs. Et par les changements opérés, il y a maintenant trois conservateurs et deux réformistes.

“C'est bien simple, dit le pouvoir : Dans la composition du cabinet telle que d'abord agréée, cinq membres devaient représenter Ontario ; quatre, Québec ; et les autres, les Provinces Maritimes. Avant que l'union du Haut et du Bas-Canada fut dissoute il y avait six ministres pour chacune ; et durant le gouvernement de coalition de 1864, il y avait trois réformistes et trois conservateurs de chaque section. En comparant ils virent que leur politique n'était pas bien différente : ou conservateurs libéraux, ou libéraux conservateurs. Mais lorsqu'il n'en fallut plus que cinq, on discuta qui devait rester ; il a été résolu que comme à l'avant dernière élection les réformistes avaient été élus en plus grand nombre que les conservateurs pour Ontario, trois réformistes devaient entrer contre deux conservateurs.

Mais, continue le Ministère, les élections de 1867 eurent lieu sub-séquemment, et eurent pour résultat un plus grand nombre de conservateurs, que de réformistes dans la Province d'Ontario. Mais il n'y eut pas de changement dans la constitution du gouvernement jusqu'à la mort de M. Blair ; alors à raison de l'excitation antiunioniste, M. Archibald perdit son siège et envoya immédiatement sa résignation. Les deux offices ne furent pas immédiatement remplis,

parceque la charge de M. Blair était purement nominale, bien qu'elle fut nécessaire sous notre système. L'autre office était nouveau et ses fonctions étaient remplies par l'occupant d'un autre office, de manière que le gouvernement ne changea rien jusqu'à ce que le Lieut. Gouverneur actuel d'Ontario fut nommé et laissât vacant l'office du revenu intérieur; alors que des négociations furent ouvertes avec M. Aikins.

Voilà les explications du gouvernement sur la politique de reconstruction.

Les anciennes nuances se dessinent; les vieilles rancunes se réveillent et les partis se sentent tout à coup fatigués. "Parmi les doux plaisirs d'une paix fraternelle," ils s'enflamment et cherchent un prétexte à la discorde.

" Elle peint de bourgeons son visage guerrier,  
Et s'en va de ce pas trouver le trésorier."

Et c'est là toute la question; les amis de Sir John, froissés de la préférence donnée à Sir Francis, veulent la chute de Sir John et de Sir Francis.

\*  
\* \*

La politique du Gouvernement sera toute de conciliation vis-à-vis du Nord-Ouest. Des envoyés paisibles ont préparé les voies. Sa Grandeur, Mgr. Taché, venu exprès de Rome, va achever de réparer les torts de quelques maladroits et inviter ses ouailles à passer, sans la transition d'un gouvernement provisoire, dont le règne expire à la fin de cette session, dans celui de l'ordre et de la confédération. Enregistrons cet acte de la politique anglaise. Nous le lui rappellerons, si elle l'oublie.

\*  
\* \*

Le discours du trône annonce une mesure pour sauvegarder les intérêts du peuple sans intervenir dans les légitimes opérations des Banques; c'est sage: les Banques subissent les fluctuations des échanges, les conséquences inhérentes à leur nature, comme les autres maisons de commerce. "Vouloir le contraire, c'est vouloir l'impossible. C'est ici une question de plus ou de moins qui dépend de l'habileté ou du bonheur des directeurs de ces établissements. Le Législateur n'y peut rien, et quand il s'en mêle, loin de prévenir le mal, il l'aggrave, parcequ'il ne sait faire qu'une chose, ôter la liberté d'agir à des gens qui s'y entendent mieux que lui."

\*  
\* \*

La question de la création d'une Cour d'Appel, en vertu des pouvoirs conférés au Parlement par l'acte d'Union, viendra sur le tapis.

Quebec a sa Chambre d'Assemblée ; Ottawa à son Parlement ; pourquoi Montréal, qui fournit aux tribunaux plus d'affaires qu'aucune ville de l'Amérique Britannique du Nord, n'aurait-elle pas la Cour Suprême ?

\*  
\* \*

La Chambre du Nouveau Brunswick s'est réunie le 10. Tout y paraît aller sur des roulettes ; bonne récolte, passage du Prince Arthur, progrès de la colonisation, condition financière satisfaisante. Que voulez-vous de plus ?

\*  
\* \*

A propos du Prince Arthur, il danse toujours ; si j'étais prince je voudrais dire comme le bon Charles V, de France ; *Savez-vous pourquoi je suis heureux ? Parceque j'ai le pouvoir de faire du bien.* Mais il paraît d'après les journaux, que sous le régime constitutionnel on politique en dansant : on va danser à Washington pour arranger l'affaire de l'Alabama ; on vient danser à Ottawa pour conquérir un trône ; on ira peut être danser à Pembina pour apaiser Riel. C'est le rôle d'un acteur. Prince, on ne vous rend pas justice, car vous devez faire des actions plus éclatantes dont on ne tient pas compte.

\*  
\* \*

L'Angleterre a ouvert ses assises le 8 février. Chose étonnante, le vieux Parlement anglais s'extasie devant le projet de chemins à lisses dans les rues de Londres ; il y a dix ans que le Canada possède ces moyens de transport. La question de la retraite des troupes est agitée ; on loue les idées conservatrices du Canada, et l'on a raison. Mais comme me disait grand papa : "ne craignez rien ; mais tremblez toujours ! L'Angleterre nous fait un compliment ; nous le méritons ; et disons lui que si nous somme *conservateurs*, c'est parcequ'elle a été *libérale*."

\*  
\* \*

Si vous aviez, messieurs les Anglais, agi avec l'Irlande comme avec nous dans ces derniers temps, vous en auriez fait des amis. Si au lieu de régenter les nations étrangères vous eussiez pansé vos plaies, c'eut été moins malsain. Ce bon M. Gladstone a déjà arraché une poutre de l'œil de sa nation et il veut lui en arracher une autre. Il y a dix ans un tel acte eut passé pour une générosité, aujourd'hui, c'est de la nécessité ; on sait ce que valent ces actes là. Fils d'Albion, si les Féliens sont coupables, vous en êtes la première cause. Dans tous les cas, constatons que la dernière

session du Parlement a vu l'Eglise Anglicaine abolie en Irlande, et comme le dit d'Israëli, le ministère ne peut plus reculer devant une autre mesure ; aujourd'hui il s'agit de la tenure des terres et le ministère a présenté la mesure qui doit constituer le système ténérien en Irlande, dès le 15 Janvier. Enregistrons que Gladstone a fait les plus grands éloges du clergé catholique Irlandais.

\*  
\*  
\*

En France le Corps Législatif est assemblé ; le volcan lance de temps à autre des bouffées de républicanisme. C'est trop tard : les boulevards sont percés, les canons sont braqués : tout est en sureté tant que l'armée sera fidèle, et elle le sera autant que le caractère français y est susceptible. Dans tous les cas un ordre a été envoyé à la monnaie, portant que le 1er Avril prochain la double effigie de Napoléon III et de son fils figureront sur toutes les monnaies : c'est ni plus ni moins que l'association à l'Empire.

\*  
\*  
\*

Rome continue son concile ! Le gallicanisme s'agite : ce sont les convulsions du mourant. Poussé dans ses derniers retranchemens, ses prétentions sont des hérésies. Il a provoqué la définition d'une vérité et il l'aura, parce qu'il l'a rendue nécessaire. Un cri d'indignation s'est fait entendre, d'un bout du monde à l'autre. Le Canada a mêlé deux voix puissantes aux écrits d'outre mer : Mgr. Pinsonnault et Mr. l'abbé Colin prouveront là bas qu'on sait penser ici.

\*  
\*  
\*

Tandis que l'Angleterre est poussée par une main invisible dans les sentiers de la justice, la religion catholique est persécutée en Chine et au Japon. Sang des martyrs, vous porterez vos fruits.

La Hollande oublie ses vieilles erreurs : dans huit ans 83,000 convertis sont entrés au bercail.

\*  
\*  
\*

Les Cortès sont assemblés en Espagne. Progressistes et Unionistes ne s'accordent pas, c'est le temps des divisions. Le Duc de Gènes ne veut pas régner. Prim et Serrano veulent se supplanter. Le Duc de Montpensier semble s'être désisté de sa candidature au trône ; on parle du Prince George, fils du Roi de Saxe, tandis que d'autres sont pour le Prince Charles de Prusse. Le parti Carliste est sérieusement à l'œuvre. L'Empereur Napoléon achète de grandes propriétés en Espagne, ça doit plaire à l'Impératrice Montijo, si ça ne déplaît pas à l'Espagne.

En attendant, les Colonies Espagnoles sont en désordres. Cuba repousse depuis plusieurs mois le gouvernement Espagnol. Là les

Yankees, ces grands pacificateurs des nations en gribouille, offrent leur médiation comme au Nord Ouest ; c'est un vote du Sénat, qui, en même temps, réintègre la Virginie.

Des Ministres du Chili, de la Bolivie, du Pérou et de l'Equator viennent à Washington assister à la conférence de la paix qui aura lieu en cette ville entre les Républiques de l'Amérique du Sud et l'Espagne. Senor Roberts représente l'Espagne.

\*  
\*\*

Bismark a prorogé la Diète Prussienne le 12. La visite de l'Archiduc Charles Louis à la Cour de Prusse constate que des rapports entre Vienne et Berlin sont améliorés. C'est encore heureux que ces gens là ne conservent pas de rancune, les mauvais tours qu'ils se jouent de temps à autre les rendraient irréconciliables pendant trois générations.

Le roi Guillaume a ouvert, le 15, le Parlement Germanique. On propose un Bill sur les lois criminelles. S'il pouvait donc être passable, peut être notre Parlement l'adopterait-il ; nous n'avons que la seule chance d'en trouver un tout fait.

\*  
\*\*

Depuis sa malencontreuse démarche du Paradis terrestre la femme, pensions-nous, avait perdu ses droits politiques. Il n'en était rien, ils n'étaient qu'à l'état latent : la Législature Mormone vient de passer un bill accordant le droit de suffrage aux femmes de l'Utah. Bonne aubaine pour les Compagnies de Télégraphe. Si le mal se propage, je change de rôle : à coup sûr ça tue la profession d'avocat, sinon celle de mari.

\*  
\*\*

Haïti, autrefois *Espagnole*, puis St. Domingue, toujours en révolution, divisée depuis 1843 en *République Dominicaine* et en République d'Haïti, est encore à la recherche d'une position sociale.

La partie française de l'île, gouvernée par Salnave, vient de triompher par des révolutions incessantes, du successeur de Geffrard. Battu et capturé, près de Sal Trow, écroué à Port au Prince, il fut exécuté le 10 janvier ; c'est la révolution qui mange ses enfants. Nissage Saget est maintenant le Président de cette Isle infortunée.

La partie espagnole de l'Isle, tour à tour présidée par Santa Anna, l'exilé du Mexique, Ximénés et Baëz, est à voter aujourd'hui l'annexion aux Etats-Unis. C'est le prix de leur protection à Baëz contre Cabral ; ça devait finir comme ça.

Peu de temps avant, les rebelles de San Lui Potosi lançaient une Proclamation, déclarant l'indépendance de l'état et la déchéance du Président Juarès au Mexique.

\*  
\*\*

Revenons à Montréal.—Locataires n'oubliez pas que c'est le mois des affiches, et il y en a ; les propriétaires font de la bile ; les loyers baissent et les petits rentiers en souffrent. Les travers aboutissent toujours au ridicule, sinon à la ruine ; c'est comme un principe ; si vous voulez en connaître la valeur, poussez le dans ses dernières conséquences.

Depuis plusieurs années le luxe ne trouvant plus le théâtre assez vaste, s'étend de la capuche sur les toits. On a bâti des temples au commerce, et ce nouveau dieu a dédaigné l'encens qu'on lui offrait. Pour garnir les vitrines il fallait se ruiner, et la demande n'était pas suffisante ; un premier a été renversé ; un deuxième essaie ; l'ambition aveugle les meilleurs calculateurs ; ce deuxième cu-lute ; un troisième se prend à réfléchir, et découvre que le loyer est trop élevé ; voilà un magasin abandonné comme un château hanté. Et toutes ces splendides vitrines que vous voyez feront faire faillite chacune à deux locataires, avant qu'elles subissent le même sort.

\*  
\*\*

La loi de faillite !!! Voilà la désolation du haut commerce et par ricochet celle du barreau.

Toutes les fois que je vois annoncer une nouvelle faillite, je m'étonne qu'il y ait encore des commerçants qui n'aient pas passé par là. Il est de fait que cette maladie n'est pas comme la *picotte* ; elle peut se contracter plusieurs fois. Le commerce est assis sur le crédit ; le crédit subsisterait encore, malgré la facilité qu'ont les commerçants de se débarrasser de leurs créanciers, si toute cette classe était consciencieuse. Un acte de faillite est comme une constitution républicaine, elle ne peut subsister qu'appuyée sur les vertus civiques ; et il en faut pour arrêter par un serment un ambitieux de gagner une fortune. Le commerce n'ose plus se fier au crédit ; on ne vend qu'avec précaution ; les affaires en souffrent ; c'est un événement de tous les jours.

\*  
\*\*

Ceci m'amène à parler des affaires municipales dont les élections se font à Montréal à l'heure où j'écris : 24 février. Ce n'est pas mon devoir de dire : votez pour celui-ci, votez pour celui là, quoique nous ayions sur les rangs un des plus dignes directeurs de la *Revue*, et sans contredit l'un de nos plus honnêtes citoyens, dans la personne de M. Sévère Rivard. Non, mais je veux constater un fait. On ne s'occupe pas assez d'élections municipales, et c'est pourtant celles qui intéressent les citoyens le plus directement ; le conseil est le seul pouvoir qui impose la taxe directe, et il ne s'en gêne si peu que la propriété diminue à vue d'œil. Il n'y a plus

qu'une classe d'hommes qui veulent maintenant être propriétaires à Montréal ; ce sont ceux qui ne l'ont jamais été. La vieille cité de Maisonneuve me rappelle ces vieilles familles ruinées par l'excès et qui, habituées à la bonne compagnie, se saignent aux quatre membres pour soutenir leur rang. L'équipage, les livrées, la valetaille, rien n'y manque, et la table n'a pas le nécessaire.

Notre coquette de ville est splendide aux yeux de l'étranger ; elle charme l'œil du voyageur ; sa toilette est sans reproche, elle reçoit avec la meilleure grâce du monde, mais ses habitants se demandent s'il ne serait pas plus avantageux de sacrifier l'étalage à la prospérité réelle.

24 Février 1870.

B. A. TESTARD DE MONTIGNY.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

---

*Les Laurentiennes* par Benjamin Sulte. Montréal, Eusèbe Senécal, imprimeur-éditeur  
1870. 208 pages.

Notre estimé collaborateur M. Benjamin Sulte a voulu suivre la route fleurie tracée par ses remarquables devanciers, Louis H. Fréchette et Pamphile Lemay. Il a publié à leur exemple un recueil de ses charmants vers. Disons qu'il a ainsi réalisé une excellente pensée dont tous les amis des lettres canadiennes lui sauront gré.

Cet intéressant livre contient peu de pièces originales. Mais il s'enrichit des meilleurs productions poétiques de notre barde Canadien, disséminées dans les revues ou journaux,—joyaux précieux destinés à briller dans notre écriin littéraire.

Ces poésies sont loin d'être étrangères aux lecteurs de la *Revue* dont plus d'une a fait leurs délices. Car, M. Sulte est avant tout un poète canadien. Son style s'imprègne de tout ce qui respire le sentiment national. S'il invoque sa muse pour peindre les lueurs de l'aurore ou les derniers reflets du jour—à l'instar de bien des aligneurs d'alexandrins, il sait aussi faire vibrer les cordes de son harmonieuse lyre, pour chanter les gloires de la patrie, les hauts faits de nos pères et le noble héritage de vertus qu'ils nous ont légués. Notre beau fleuve, nos sites enchanteurs, nos vieilles ruines historiques pleines de l'arôme du passé, tous les souvenirs chers à notre beau Canada savent encore faire tressaillir son âme de poète et lui inspirer des strophes pleines d'enthousiasme et d'élévation.

Avons-nous besoin de citer ces belles effusions poétiques ayant nom : *Au St. Laurent, Les Pionniers, l'Évangile, Les Colons, Les Bucherons, les Fils du St. Laurent, l'Histoire* (causerie d'un vieillard), *le Fort de Chambly*, et maintes autres ? *Le Canada Français à l'Angleterre* est une noble réponse aux attaques de certains francophobes à l'adresse de notre nationalité ; on ne saurait relever le gant avec une plus digne fierté.

M. Sulte semble peu porté vers l'élégie. Il a peu de pièces prêtant à la rêverie ou à la mélancolie, pourtant les pages tracées par le poète à l'heure où les nuages assombrissent notre horizon, décèlent une âme sen-

sible et impressionnent vivement. Il nous suffira de signaler cette touchante poésie : *Le tombeau du marin*, qui fera perler bien des pleurs.

L'auteur des *Laurentiennes* est avant tout un joyeux écrivain, aimant à dérider le front soucieux de ses lecteurs. Le style étant l'homme, son aimable nature a dû se refléter dans ce qu'il a produit. Aussi, admire-t-on dans ce recueil maintes chansonnettes fort allègres et réussies : c'est là où M. Sulte prime véritablement. C'est la fleur de son bouquet littéraire qu'il cultive le mieux à notre avis.

Les *Laurentiennes* ne sont pas sans doute parfaites ; mais c'est un livre qui aura les suffrages du public après avoir obtenu les éloges de la presse.

Comme il a droit à une appréciation plus étendue, nous laisserons cette étude critique à la plume finement taillée de M. A. B. Routhier, qui nous a promis une causerie sur les *Laurentiennes* pour notre prochaine livraison.

En terminant, disons que l'éditeur de la *Revue* ne pouvait offrir un plus élégant cadeau aux abonnés, car il a su faire honneur à l'œuvre en y mettant un luxe typographique vraiment recherché.

JOSEPH TASSÉ.

*Le dernier chant du Cygne sur le tumulus du gallicanisme.*—Réponse à Mgr. Dupanloup, par Mgr. de Birtha. Montréal, des presses à vapeur de la *Minerve*.

Cette brochure remet dans un seul cadre le travail que le savant auteur a publié sous forme de chronique, dans quelques numéros de la *Minerve*, en réponse à Mgr. d'Orléans sur l'inopportunité de déclarer dogme l'infaillibilité du Pape.

Une lettre de Mgr. de Birtha à M. le Rédacteur, publiée en tête de cette brochure explique comment ce journal a été favorisé d'une communication qui ne lui était pas d'abord destinée.

La forme adoptée par l'éloquent prélat ne trouvera peut-être pas grâce devant ces esprits fortement charpentés qui ne tiennent un article pour valable que lorsqu'il est rembourré de textes et d'autorités, qu'il a la puissance de charger le cerveau comme un plat de résistance l'estomac d'un gourmet, de ces gens enfin qui n'admettent pas, parcequ'ils ont un appétit exceptionnel que des poitrines plus faibles ont besoin d'une nourriture plus légère.

Mais il est inutile d'insister sur un fait qui saute aux yeux de tous ceux qui connaissent le goût et la manière d'apprécier de la généralité des lecteurs auxquels cette chronique s'adresse.

Le but de Mgr. de Birtha n'était pas de faire de la littérature, mais de répondre immédiatement à la sortie de l'évêque d'Orléans à mesure qu'elle se produisait devant le public, et comme disent très-bien les éditeurs de cette brochure " de faire parvenir l'antidote en même temps que le breuvage malsain aux lecteurs."

Il était autorisé plus que qui que ce soit à traiter sur le ton qu'il l'a fait, le chef du gallicanisme.

La manière qu'il a adoptée lui a permis de faire ressortir d'avantage peut-être la position fautive et malheureusement absurde où peut se trouver le plus grand talent lorsqu'il cesse pour un instant de suivre le sentier de la vérité.

Un laïque pouvait se trouver mal-à-l'aise à dénoncer l'opinion hérético-dogmatique d'un écrivain qui pour donner plus d'autorité à sa parole met en évidence sa dignité épiscopale et donne à son écrit un caractère officiel.

Mais ici la discussion s'engage sur un terrain d'égalité et c'est ce qui doit être apprécié pour juger du ton de cette brochure.

Mgr. Pinsonneault signale d'abord toutes les contradictions qui existent entre la parole et les écrits de l'éloquent auteur du manifeste sur cette question d'opportunité. Il fait voir la différence de sentiments qui agitent Mgr. Dupanloup, et ceux qu'entretiennent les évêques de tous les autres diocèses de France : chez le premier, inquiétude, alarme à l'occasion du Concile ; chez les autres, joie, espérance et foi dans le prochain triomphe de l'Eglise.

Il fait voir l'esprit tranquille avec lequel Mgr. Dupanloup a laissé agir le libéralisme sur cette question. Ni le manifeste de Coblenz, ni la réponse de M. de Montalembert, ni le livre de Mgr. Maret, ni le *Correspondant*, ni le *Français* ont été jugés inopportuns. Mais aussitôt que la voix des croyants à l'infaillibilité se fait entendre, pour répondre aux attaques du gallicanisme, de suite on cherche à les éteindre, et il n'y a pas assez de foudres libérales pour condamner une entreprise aussi téméraire.

L'on trouve de bien belles pages dans cet écrit. Nous signalerons entr'autres celles où il cite pour les réfuter l'avancé de l'apôtre Gallican par lequel il nie que l'Eglise ait jamais reconnu la vérité de l'infaillibilité du Pape, et attaque cette proposition comme dangereuse. Il fait avec une éloquence chaleureuse et une force d'argument irrésistible la preuve de cette archive et de la tradition constante de l'Eglise en cette matière depuis St. Pierre jusqu'à Pie IX, depuis St. Augustin jusqu'à St. Alphonse de Liguori.

Son dévouement à la papauté, son amour et sa vénération pour l'Eglise lui inspirent encore de beaux mouvements lorsqu'il en vient à parler des dénonciations déplorables dont Mgr. d'Orléans, va chercher la source dans les faits les plus controversés de l'histoire, lorsque le mettant en face de l'accusation *d'accusator fratrum* dont son "Avertissement" frappait Ls. Veillot, il lui fait voir que lui, il a porté plus haut sa voix accusatrice. Non-seulement il a dénoncé ses frères dans l'épiscopat, mais encore le siège de St. Pierre dans la personne des Papes, en signalant ce qu'il appelle leurs *faiblesses*, leur *ambition* et leur *despotisme*.

Pour ceux qui suivent le développement de cette dernière lutte du Gallicisme, transformé par les besoins du temps en libéralisme, et qui se livre aux abords du concile, sur les degrés même du Vatican, ils trouveront beaucoup d'intérêt à lire cette brochure ; ils y verront bientôt de quel côté la Vérité fera tourner la victoire et souscriront de cœur à cette belle pensée par laquelle Mgr de Birtha termine une de ses chroniques.

"Oui, nous en avons la confiance, après le Concile qui paraît tant effrayer l'évêque d'Orléans, le Pape apparaîtra plus grand, plus glorieux que jamais. La société humaine, ballottée par les vents de l'erreur et menacée de succomber sous les coups du socialisme crie comme les apôtres : *proceptor perimus!* et la papauté commandera à cette tempête suscitée par les fils de Satan..... et fiet tranquillitas magna."

ALPHONSE DESJARDINS.